J. A. MARTIGNY, lundi 14 août 1967 — N° 95

107e année

Rédaction et administration
1920 Martigny - ✆ (026) 2 20 31
Abonnement : Suisse 24 fr.
Etranger 32 fr. - C.C.P. 19 - 58
Publicité : Publicitas S.A. - Sion
Av. du Midi 8 - ✆ (027) 2 44 22
Agence Martigny ✆ (026) 2 10 48
Agence Brigue ✆ (028) 3 12 83
Succ. en Suisse et à l'étranger
TARIF annonce 15 ct. le mm.
réclame 50 ct. le mm.
avis mort. 45 ct. le mm.

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

CARROSSERIE
TORSA
TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIÈGE

A la pointe DE L'ACTUALITÉ

Nous croyons encore que le peuple, dans son ensemble, est guidé pour régler son exsitence par les grandes constantes de la civilisation : la famille, l'Eglise, l'Etat, la démocratie, la liberté, le goût de l'indépendance et tout ce qui fait la charpente des discours de premier août et des sermons laïcs de circonstance.

En fait, comme le remarque Samuel Chevalier dans un récent article, nous sommes aujourd'hui conditionné par tout autre chose : c'est la civilisation de la consommation. Produire ce qu'on va consommer et consommer ce qu'on a produit.

Et produire à bas prix - c'est le mythe - donc rationaliser, automatiser, mécaniser, ce qui entraîne la « robotisation » progressive de l'homme, aller toujours plus vite, économiser le temps, car « le temps c'est de l'argent » et s'abrutir toujours un peu plus.

Mais consommer ce qu'on produit, c'est encore une tâche plus importante. Pour y parvenir, ceux qui ont quelque chose à vendre ont dû apprendre cet art de la persuasion qu'est la publicité, créer le besoin, faire apparaître le superflu comme l'indispensable et assimiler le progrès matériel et social au maximum de biens à acquérir.

Les journaux, la télévision vous remplissent la tête de désirs qu'il faut ensuite satisfaire et les pêcheurs en eau trouble arrivent par dessus le marché pour faire croire que si vous n'avez pas pu acquérir à bas prix telle marchandise ou telle service, vous vivez dans un pays mal organisé.

La politique qui fait vibrer la corde sensible des consommateurs devient payante, et il sera bientôt plus facile de mobiliser les forces vives de la nation pour protester contre le prix du beurre ou du fromage que pour sauver la morale offensée par tels ou tels abus ou la liberté menacée par le nazisme renaissant ou par ce communisme larvé qui court autour de nous et finit par nous conquérir sans que nous nous en apercevions.

Réagissons donc contre cet abêtissement et surtout contre ceux qui, par savant calcul, nous y conduisent en faisant du macaroni à bas prix un but d'existence et une philosophie morale.

La vie vaut mieux que cela.

Edouard Morand.

Vous m'en direz tant

Lorsqu'on est victime d'un petit accident d'automobile, il faut, vraiment, beaucoup de sang-froid pour ne pas manquer de modestie.

Sur le moment on n'éprouve aucun sentiment de fierté à faire une embardée et à se retrouver contre une haie, surtout si quelqu'un a jugé bon se vous couper la route.

Interrogé par les gendarmes, la personne reconnaît son étourderie, et désormais il apparaît nettement établi que vous n'êtes pour rien dans l'événement.

Inutile, par conséquent, de vous monter le cou, surtout si votre rôle de passager, un rôle secondaire, vous relègue aux petits emplois, comme on dit en langage théâtral.

Cependant, on va vous interroger sur les circonstances de l'accident, et cet honneur qui n'est pas dévolu à tout un chacun, vous donne une certaine importance.

C'est le gendarme qui commence :

Il s'informe de votre identité, puis fort intéressé : « Comment cela s'est-il produit ? » Vous lui répondez très simplement, var vous n'avez pas encore. l'habitude de l'interview, que les choses se sont déroulées très vite ».

— Est-ce que vous êtes blessé ? vous demande-t-il, le stylo à la main.

— A peine une égratignure, il ne vaut pas la peine d'en parler !

— Si parlons-en, au contraire ! Et il précise aussitôt que des complications demeurent possibles, des séquelles probables, et qu'on a vu des gens, traiter un petit choc à la légère et en mourir vingt ans plus tard dans d'atroces souffrances :

— On ne sait jamais, vous comprenez ? Ce qui peut se passer dans notre organisme... Une égratignure, avez-vous dit ? Et si c'était le début du tétanos ? Je ne veux pas vous effrayer, mais pensez à vos proches, en cas de décès. Mieux vaut mettre les choses en ordre ».

Ce petit discours vous apprend à ne pas considérer vos maux les plus bénins avec désinvolture, et vous voilà en quelque sorte, révalorisé à vos propres yeux, comme le sont les femmes, après une opération, et les hommes, après des manœuvres militaires.

Le gendarme parti, les visiteurs affluent, avisés de votre mésaventure par le mystérieux tam-tam que constitue l'appareil de téléphone : « Alors, vous encouragent-ils, vous avez frôlé la mort ? » - « Oh ! protestez-vous, n'exagérons rien ! Nous avons eu de la chance dans notre malheur ! »

Ils réclament, ils veulent des détails et - ma foi - à la dixième interview, vous vous risquez, pour varier, à quelques enjolivures, histoire de pimenter votre récit. Soudain, vous vous surprenez à raconter, que la voiture n'était plus que sur deux roues, et il ne faudrait plus vous presser beaucoup pour y aller carrément : « Elle tournait sur une seule roue, comme une toupie ! »

Vous avez beau vouloir oublier ce fait divers, on vous le rappelle, on vous contraint à l'évoquer vingt fois, trente fois, et à la centième, toujours comme au théâtre, vous avez l'impression de tenir la vedette dans un grand spectacle...

Oui, il faut être modeste de nature et de tempérament pour pouvoir le rester dans de telles conditions, car c'est flatteur, un petit accident !

A. M.

Un avion de BALAIR contraint d'atterrir par la grêle

Rentrant de son vol au service de la Croix-Rouge du Moyen-Orient, un appareil DC-4 de la Balair, l'avion HB-LLD, a été endommagé par la grêle alors qu'il survolait l'Italie. Le commandant de bord, le capitaine Wolfgang Paul, s'est vu contraint de poser son appareil sur l'aérodrome de Milan-Linate, où l'avion a été réparé avant de poursuivre sa route.

Courts métrages

SEPTANTE PORCS BLOQUENT L'« AUTOROUTE DU SOLEIL »...

● *Enorme embouteillage et énorme éclat de rire hier sur l'« autoroute du Soleil », près de Florence. A cause d'une porte de camion mal fermée, septante cochons avaient réussi à s'échapper et s'étaient mis à courir dans tous les sens, en poussant des cris stridents. Les policiers ont dû rattraper un à un les fugitifs récalcitrants, alors que les automobilistes, malgré leur retard, riaient à gorge déployée devant ce spectacle inusité.*

VIVE LA TOUR EIFFEL

● *« La tour Eiffel est si laide que pour ne plus la voir, il suffit d'y monter ». Alphonse Allais proposait de la retourner, de la revêtir de faïence, de la remplir d'eau, de la munir d'un robinet, pour distribuer aux Parisiens de l'eau ferrugineuse, donnant force et santé!*

LA PLACE DANGEREUSE

● *Récemment, un véhicule est venu à ma rencontre à assez grande vitesse. Je vis sur le siège avant, à côté du conducteur, une femme avec un enfant sur ses genoux. J'aimerais rappeler une fois de plus que des enfants n'ont rien à faire à cette place. Il faut asseoir les enfants au fond de la voiture et assurer en outre les tout petits au moyen de dispositifs pratiques de suspension créés à cette intention. Il existe aussi des voitures d'enfants fabriquées spécialement pour le transport en automobile. De toute façon, les enfants ne doivent pas se trouver, avec ou sans parents, sur les sièges avant. Lorsqu'il y a collision, c'est la place la plus dangereuse.*

Le Canada français et la Suisse

par Paul Bürgi
conseiller national de St-Gall

La démarche spectaculaire du Général de Gaulle au Canada a ramené l'attention de l'opinion publique mondiale sur les problèmes posés par les minorités linguistiques dans un pays. Ces événements me rappellent les déclarations que me firent en automne 1965 des Canadiens français à Ottawa et à Montréal. Un Suisse habitant le Canada, homme d'expérience, me dit entre autres, qu'après l'Exposition universelle de 1967 le climat politique allait se détériorer très rapidement au Canada français. Il ne se doutait très certainement pas, à l'époque, que le Général de Gaulle allait donner la preuve de la véracité de ses dires pendant l'Exposition même.

La réaction du Gouvernement canadien aux propos déplacés du Président de la République française a été très digne ; cette attitude ne peut que réjouir un pays qui, comme le nôtre, compte des populaitons parlant des langues différentes. Il n'en reste pas moins qu'au Canada, le problème reste posé. Et certaines revendications de la minorité française canadienne ne peuvent laisser un Suisse indifférent.

Nous pensons que les difficultés sont moins d'ordre politique qu'économique : en effet, les provinces canadiennes ont en général des compétences dans certains domaines bien plus étendues que les cantons suisses, mais on constate en revanche, une disparité très nette de prospérité économique entre la partie anglaise du pays et la partie française. A Montréal, ville que l'on désigne en général comme deuxième ville française du monde, tous les postes importants dans le commerce, la banque, l'industrie, les assurances sont dans les mains des Canadiens anglais. Ceci ne provient pas tant, il faut le dire d'emblée, d'une volonté délibérée des Canadiens anglais, de s'imposer aux Canadiens français, que du fait que ceux-ci se sont contentés très longtemps de mener une existence quiète et provinciale. Or, à ce mmoent-là, il s'agissait de consolider l'Etat canadien et de lui donner une structure économique solide. La partie anglaise de la population s'est alors mise à l'œuvre avec le sens de l'efficacité qui la caractérise et a réussi un tour de force qui commande l'admiration.

Entre-temps, la jeune génération des Canadiens français s'est réveillée. Le système d'éducation vieillot a été réformé et les effets se sont fait immédiatement sentir. Et ce n'est pas pour rien que ce sont aujourd'hui les étudiants qui revendiquent leur place dans la société moderne.

Nous savons combien les Romands sont en général sensibles à l'influence considérable de Zurich, métropole économique du pays. Quelle pourrait être leur réaction si tous les postes importants de l'économie étaient occupés en Suisse romande par des Confédérés de Suisse allemande, qui parleraient uniquement l'allemand et refuseraient toute assimilation ? Voici quels sont les problèmes qui se posent avec une acuité toujours plus grande aux Canadiens français. Ils dépassent aujourd'hui le stade économique pour créer un climat politique particulièrement explosif. Les Canadiens de langue anglaise, fiers de leur réussite, n'ont aucun sentiment de culpabilité et ils réagissent à la nouvelle situation en général avec nervosité. Ce qu'ils doivent faire maintenant, c'est réaliser un fédéralisme qui ne soit pas seulement de nature politique, mais qui aurait également une base économique. Et à ce point de vue, la solution suisse paraît meilleure que celle d'une France centralisée à l'excès sur une capitale immense.

Notre Suisse romande, qui jouit de l'indépendance économique et d'une autonomie politique et culturelle absolue, est à même de jouer au sein de la Confédération un rôle bénéfique. Nous n'avons pas de conseils à donner à quiconque, mais pensons quand même que l'exemple de notre pays pourrait être valable.

Zèle des douaniers français à Cointrin

UNE DELEGATION GENEVOISE A BERNE

Le Conseil d'Etat du canton de Genève a constaté avec étonnement le régime de contrôle douanier appliqué jusqu'ici aux voyageurs quittant Cointrin à destination des aéroports français avait été modifié le 1er août unilatéralement par les douanes françaises. Les bagages à main continuent à être visités au départ de Cointrin, cependant que ceux des soutes sont contrôlés à leur arrivée à destination.

Le Conseil d'Etat a décidé d'envoyer une délégation à Berne pour examiner avec les autorités fédérales cette modification de la convention.

JEUNES RADICAUX, DEUX DATES A RETENIR !

24 septembre :

Congrès J. R. V. à Vétroz

7 octobre :

Assemblée-Forum des présidents et délégués de sections J. R. à Martigny avec la participation de M. G.-A. Chevallaz, conseiller national de Lausanne sur le thème : « Situation politique actuelle ».

LES ÉTRANGERS EN SUISSE

ECONOMIE, XÉNOPHOBIE, HUMANITÉ

Le Conseil fédéral vient de publier son rapport à l'Assemblée fédérale sur l'initiative du parti démocrate zurichois contre la pénétration étrangère. Il propose le rejet pur et simple de cette initiative à vrai dire choquante par sa mesquinerie, son esprit de terrible simplification, son absence de sens de l'humain et sa xénophobie. Le conseiller fédéral von Moos, MM. Mäder, directeur de l'OFIAMT, ont commenté ce rapport devant la presse en termes convaincants et démontré le manque absolu du sens des réalités des auteurs de l'initiative.

Celle-ci, contresignée par près de 60 000 citoyens, demande que la population étrangère ne dépasse pas dans l'ensemble, le dix pour cent de la population résidente. Pour ce faire, on devrait chaque année abaissée de cinq pour cent le nombre des ressortissants étrangers en séjour jusqu'à ce que le maximum autorisé soit atteint.

Le raisonnement ne tient par aucun bout sur le plan politique et économique. Il participe en outre d'un esprit de xénophobie borné, et l'on se sent mal à l'aise à l'idée que 60 000 citoyens suisses s'en inspirent. Sans entrer dans tous les détails, voyons quelles seraient les conséquences économiques des mesures proposées. Le rapport dit à ce propos : « La réduction exigée par les auteurs de l'initiative aurait pour conséquence que l'effectif actuel des étrangers exerçant une activité lucrative devrait être réduit d'environ trente-cinq pour cent. Dans les principaux domaines de l'économie, cette part n'est pas inférieure à une proportion d'un cinquième à un huitième du nombre total des personnes occupées (Suisses et étrangers). Une telle réduction ne pourrait pas être obtenue par des réorganisations d'entreprise ; elle conduirait plutôt à de sensibles diminution de la production. Dans de nombreux cas, les entreprises ne seraient plus à même de couvrir leurs frais avec une production réduite. La conséquence en serait que certaines d'entre elles devraient fermer leurs portes, ce qui conduirait également au congédiement de travailleurs suisses. L'hôtellerie doit, par exemple, pouvoir disposer d'un certain personnel et ne peut pas réduire à volonté ses prestations de services lorsqu'elle veut avoir une clientèle étrangère. L'industrie textile devrait, ensuite d'une pareille réduction, abandonner l'exploitation par équipes et ne serait plus guère viable. Cette réduction ne poserait pas seulement des problèmes d'effectifs car les travailleurs étrangers ne sont pas également répartis dans l'économie et entre les exploitations. Au contraire, la main-d'œure étrangère est en bonnepartie concentré dans certaines activités délaissées par les Suisses. Les étrangers y occupent donc, dans nombre de cas des positions-clés. Leur proportion est, par exemple, très élevée dans les installation d'ébarbage et de bains galvaniques. Si le degré d'activité de ces départements d'exploitation devait être fortement diminué ensuite de la réduction du nombre des étrangers, l'ensemble de la production aurait à en souffrir. Dans l'industrie de l'habillement, le travail hautement qualifié des créateurs suisses de mode et des couturières modellistes ne servirait à rien si les ateliers de tailleurs et de repassage, qui occupent une forte proportion de travailleurs étrangers, venaient à manquer de personnel. L'industrie des conserves doit, elle aussi, recourir presque uniquement à l'emploi d'étrangères durant la saison. Il en va de même pour l'industrie des emballages. Si l'on y manquait de main-d'œuvre ensuite de réductions massives de l'effectif des travailleurs étrangers, la mise en valeur de la récolte serait compromise et la marchandise ne pourrait plus être livrée au consommateur faute d'emballages appropriés ».

Nul ne songe à nier le danger d'un excès de population étrangère et chacun approuve les mesures qui ont déjà été prises, avec succès, pour l'enrayer. D'autres mesures plus souples et plus nuancées ont été étudiées et seront connues avant que les commissions parlementaires se penchent sur la malheureuse initiative démocrate. Elles prévoieraient notamment la suppression du plafonnement par entreprise du nombre des travailleurs étrangers et ne gêneraient par conséquent pas le développement, dans certains cantons, d'une industrialisation de date relativement récente. De plus, la xénophobie et l'inhumanité ne font pas partie de l'arsenal politique suisse. Il n'en va pas seulement de la prospérité du pays, mais de sa dignité dans le concert des nations.

DISTRICT DE MARTIGNY

La Louve de Rome à Martigny

MANIFESTATION D'AMITIE ROME-MARTIGNY

Le 18 octobre prochain aura lieu à Martigny une grande manifestation d'amitié où seront célébrées les origines romaines de notre ville ainsi que les liens étroits qui nous unissent à l'Italie et à sa capitale.

A cette occasion, le conseil municipal a décidé de donner le nom de « Place de Rome » à la nouvelle place non encore baptisée et sise au quartier de la Maladière ; cette dernière désignation, provisoirement adoptée, sera donc abandonnée. On ne le regrettera pas.

En remerciement, la ville de Rome offrira à la ville de Martigny, le même jour, une reproduction en bronze de la célèbre louve romaine qui se trouve au Musée du capitole. Il s'agit, on le sait, d'une œuvre étrusque qui date de plus de 400 ans avant Jésus-Christ et qui est connue sous le nom de « louve Capitoline ». On y voit Romulus et Remus, les fondateurs présumés de Rome, têtant l'animal qui symbolise la ville éternelle. Le monument sera naturellement placé sur la nouvelle place de Rome.

Martigny accueillera, lors de cette cérémonie, les hauts représentants du Gouvernement italien et de sa capitale. L'organisation se poursuit grâce à l'entremise du vice-consul d'Italie à Brigue, M. Odoardo Masini, qui était jeudi de passage en notre cité.

TRAVAUX D'EMOSSON

Le conseil a pris acte officiellement avec satisfaction que les travaux pour l'aménagement hydro-électrique d'Emos son allaient commencer. Comme on le sait, ce complexe important comporte sur le territoire de la commune, une grande usine dans le quartier de la Bâtiaz, au pied du mont d'Ottan.

Le conseil en a profité, en collaboration avec les autres communes intéressées, pour entreprendre toutes les démarches utiles en vue de sauvegarder les intérêts de l'économie privée martigneraine, soit son industrie, son artisanat et son commerce, ceci en application des dispositions particulières de l'acte de concession datant déjà de 1954. L'appui de l'Etat lui a été assuré.

Le conseil a eu le plaisir également à cette occasion de constater que des sérieuses et énergiques réserves concernant la sauvegarde de son bassin sourcier des Marioty avaient été prises en considération par le Conseil fédéral suisse. Des travaux ne seront entrepris dans le vallon de Champex - Les Valettes que moyennant toutes précautions utiles et efficaces.

A noter que dans le cadre des précautions prises par le Conseil, il y a lieu de relever que la ville de Martigny ne touchera pas seulement des indemnités, si par suite de travaux, les sources d'eau potable venaient à être taries mais sera tout de même ravitaillée en eau potable et en suffisance, le maître des travaux du Grand Emosson s'étant engagé, en cas d'incidents de ce genre, de fournir immédiatement l'eau de remplacement, de manière à éviter les ennuis survenus dans le cadre de la construction du barrage du Hongrin chez nos voisins vaudois.

OLEODUC DU RHONE

Le conseil a obtenu gain de cause dans ses démarches en vue de lever les interdictions de bâtir le long de l'oléoduc du Rhône, comme cela ressortait à première vue de la nouvelle ordonnance en la matière.

REGLEMENT SUR LES CONSTRUCTIONS

Le conseil a adopté définitivement le nouveau règlement sur les constructions. Une assemblée primaire sera convoquée au début du mois d'octobre où ce règlement sera mis en discussion.

Puis le conseil se réunira à nouveau pour examiner les suggestions éventuelles qui auront été faites, à la suite de quoi un vote populaire sera organisé, comme pour une loi cantonale. La date en sera fixée probablement en décembre 1967.

EXTENSION DU QUARTIER DE LA BATIAZ

Constatant le développement que prend le quartier de la Bâtiaz, notamment dans le territoire situé entre la voie CFF et la Dranse, le conseil a décidé le principe d'en parfaire l'équipement. En première étape, il a décidé l'achat d'un terrain de 5000 m2 environ destiné à des besoins publics futurs (écoles, jardin d'enfants, parc, etc.) de manière à ne pas se trouver pris au dépourvu en temps opportun.

Le conseil a également acquis de M. Maurice Giroud une petite place dans l'ancien quartier de la Bâtiaz.

AMENAGEMENT DU CENTRE INDUSTRIEL

L'aménagement du centre industriel se poursuit. Les routes de liaison de ce centre avec la route cantonale St-Maurice-Brigue sont en partie terminées. Il reste à construire la partie de cette route qui doit précisément déboucher sur la route du Simplon et dont la réalisation est de la compétence du Département des travaux publics. Le public s'impatiente quelque peu, selon une pétition qui est parvenue au conseil — lequel en a accepté le bien fondé — car tout le trafic de la zone industrielle passe en ce moment par l'étroite route du Guercet. Les démarches se poursuivent en vue d'activer ces réalisations.

Des feux clignotants seront aménagés au passage à niveau du Martigny-Orsières aux Finettes, ce qui supprimera une source de dangers.

En ce qui concerne cette installation de feux clignotants, il y a lieu de relever que la commune n'assurera que le tiers des frais, les deux autres tiers étant à la charge de la compagnie Martigny-Orsières et de la Migros.

EDILITE

Les travaux d'aménagement de nouveaux WC publics sous le kiosque à musique et de restauration de celui-ci sont maintenant achevés. La commune dispose ainsi de commodités à la hauteur de sa réputation, ce qui fera vite oublier le vétuste et peu hygiénique édicule d'antan. Quant au kiosque à journaux il est également achevé et se présente agréablement.

L'aspect nouveau de ces deux édifices a recueilli quelques critiques mais, dans l'ensemble, il donne satisfaction à la population et constitue une amélioration sensible de la situation antérieure.

ECOLE PROFESSIONNELLE

Le conseil a pris acte avec satisfaction de la nomination de l'un de ses membres, M. Vital Darbellay, au poste de directeur de la future école professionnelle de Martigny.

L'école professionnelle sera construite on le sait, à l'ancien parc des sports de la rue des Hôtels, et le conseil a arrêté les modalités de cession gratuite de ce terrain de 8400 m2 à l'Etat du Valais, ceci conformément aux prescriptions légales.

On ne sait pas encore quand cette école professionnelle sera construite à Martigny. Le crédit qui a été alloué pour ce travail, se monte actuellement à 100 000 francs. C'est-à-dire qu'il sert tout juste à payer les premières études. L'Etat du Valais étant à court d'argent, il semble bien que Martigny devra encore attendre quelques années avant de voir s'édifier cette école dont le besoin se fait de plus en plus sentir.

TRAVAUX PUBLICS

La liaison Pré de Foire - Rue de Rossettan, dans le quartier du Bourg, est maintenant en voie d'achèvement. Il y manque encore des éléments de verdure qui seront mis en place cet automne. Le changement apporté à ce goulet fâcheux donne entière satisfaction et le centre scolaire du Bourg s'incorpore maintenant à l'ancien Pré de Foire lui-même, grâce à l'abaissement du lit de la meunière et à l'élargissement de la rue.

Le pont sur la Dranse dit de Rossettan a été restauré. Le plancher a été changé et l'armature métallique repeinte. On s'est attaqué également au redressement du pont de la Bourrigne qui penche... dangereusement.

Le bituminage des rues et chemins de campagne s'est poursuivi et des améliorations sensibles ont été apportées sur les trottoirs de l'avenue de la Gare, à la rue des Petits Epeneys, au chemin des Finettes, aux chemins de campagne de la Bâtiaz et de la région du Capioz, aux routes conduisant aux usines des Vorziers, etc. Elles se poursuivent dans le cadre du programme.

DEGATS AUX CULTURES

Le conseil et les services municipaux se sont occupés activement des dégâts constatés aux abricotiers et à leurs fruits et de leurs sources. Des contacts ont été pris avec les usines et les délégués de la paysannerie. Les pourparlers se poursuivent.

AMENAGEMENTS SPORTIFS

Pour le cinquantenaire du Martigny-Sports, on a refait une nouvelle toilette au terrain de football qui s'est présenté ainsi sous les meilleurs auspices, à l'occasion de ce jubilé.

Au Bourg, d'entente avec les sociétés de gymnastique Octoduria et Aurore, un terrain d'athlétisme moderne a été aménagé dans le terrain jouxtant au sud de la place de la nouvelle école. Au Bourg également, la construction des nouveaux courts de tennis est en voie d'achèvement, grâce à une collaboration entre le club et la commune.

Le terrain de baskett du quartier de la ville est maintenant illuminé.

Toutes les indications qu'on vient de lire ont été fournies par M. Edouard Morand, président du Conseil municipal, au cours de la traditionnelle conférence de presse mise sur pied par l'administration communale martigneraine il y a quelques années.

Etoile: Festival d'été du cinéma

« LES FÊTES GALANTES » de René Clair

Pour « Les Fêtes galantes » bien dans la tradition des « Belles de Nuit » ou des « Grandes manœuvres » René Clair a écrit un conte pacifiste qui se déroule dans et autour de la forteresse de Monte Calvo, assiégée par le prince de Beaulieu.

En effet, vaincu par le prince de Beaulieu, le maréchal d'Allenberg projette de s'enfermer dans la forteresse de Monte-Calvo. La petite troupe qui lui est restée fidèle ne trouve plus grand chose à piller et le siège risque d'être terrible.

Le brigadier Joli Cœur est cependant parvenu à s'emparer d'un cochon dont il oblige le propriétaire à le conduire vers le château. Chemin faisant, il délivre une jolie fille des entreprises des soudards. Il ne sait pas que cette paysanne n'est autre que la nièce du maréchal d'Allenberg .Mais la faim menace les assiégés et Joli Cœur parvient à se procurer des volatiles, ce qui lui vaut d'être invité par le maréchal, chez qui il découvre la princesse à qui il avait dérobé une bague et... un baiser. Elle-même l'a reconnu et ne manque pas de le mettre à l'épreuve.

Dans le camp adverse, on trompe les lenteurs du siège en organisant des spectacles. La princesse y envoie Joli Cœur pour une délicate mission : se rendre dans les lignes ennemies pour y rencontrer son soupirant, qui n'est autre que le fils de Beaulieu.

Cette mission vaudra à Joli Cœur bien des émotions, exigera bien des audaces. Mais c'est grâce à elle et à l'habileté de la princesse que se terminera cette guerre inutile. Quant à Joli Cœur il ira rejoindre l'armée et ses fanfares, emportant le souvenir... et peut-être les regrets de la princesse.

René Clair a réalisé ce film avec l'humour particulier qu'on lui connaît. « Les Fêtes galantes » est un film historique, mais un film historique pour rire ; c'est la guerre en dentelles avec des intrigues amoureuses et des gags irrésistibles à chaque instant.

MARTIGNY

Prolongation d'exposition

« L'exposition rétrospective du Martigny-Sports et du football en général », vu son intérêt particulier, est prolongée jusqu'au 20 août.

L'artiste répond à vos questions

Une exposition pour qui? - Pourquoi? Comment ?

Pour qui l'artiste travaille-t-il ?

Pourquoi imagine-t-il des formes nouvelles ?

Comment contribue-t-il à transformer notre manière de vivre, de penser et d'apprécier ?

Qu'est-ce qu'un graphiste ? Qu'est-ce qu'un urbaniste ? L'artisan a-t-il encore sa place dans notre société industrielle?

Autant de questions que tout le monde se pose.

Interrogez donc l'artiste ! Par l'image et par la parole, par l'exemple et par le texte, *l'artiste répond à vos questions.*

Informer l'opinion du rôle que l'artiste est appelé à jouer dans le monde actuel, présenter l'association, ses objectifs, ses activités et faire connaître trente-six de ses membres pratiquant les métiers d'art les plus divers, tel est le but que l'œuvre s'est fixé. Cette exposition, conçue comme un spectacle audiovisuel, sera pérsentée *à Martigny, Préau du nouveau bâtiment scolaire, du 18 au 21 août 1967.*

SAXON

50 ans d'un harmonieux face à face

Hier dimanche, une petite manifestation qui s'est déroulée au Casino de Saxon, a marqué les 50 ans de vie conjugale de M. et Mme Henri Favre, de Saxon. Cinquante ans de mariage représente un bien beau bail dans l'existence et nous sommes heureux de relever ici, brièvement hélas, ce que fut l'existence de ce couple uni, véritable modèle pour les jeunes ménages actuels.

M. Henri Favre, né à Saxon, est âgé aujourd'hui de 70 ans. Les porte-t-il ? Même pas ! Pourtant le travail ne lui a pas manqué durant son existence. Entrepreneur durant près de 40 ans, c'est lui qui construisit l'usine d'Ecône, les écoles ménagères de Saxon, Leytron, de Salvan. L'entreprise dont il avait le souci ne travaillait pas seulement dans la construction de bâtiment, mais également dans le génie civil puisqu'elle effectua d'importants travaux dans les fortifications. Voilà pour le plan professionnel.

Sur le plan civil, M. Favre, ardent radical, musicien chevronné, il a tenu le registre de buggle durant 45 ans à la fanfare La Concordia. M. Favre donc présida avec compétence la Fédération des fanfares radicales démocratiques du Centre. En plus de la musique, il était également passionné de mycologie et il présida l'Association cantonale des chasseurs de champignons.

M. Favre s'intéressait également à la jeunesse, non pas tellement dans ses délassements que dans ses études. Afin d'être à mieux de la suivre, il entra dans la commission scolaire. Ses qualités le désignèrent tout naturellement à présider cette commission durant 8 ans.

A un homme admirable, il fallait une épouse admirable et c'est bien le terme qui convient pour désigner Mme Favre, née Caroline Pochon, de deux ans sa cadette. Mme Favre sut, avec un cran admirable, un tact de véritable diplomate, seconder son mari, s'intéresser même de très près à tout ce qu'il a entrepris. N'est-elle pas du reste la marraine du drapeau de la Concordia ?

Sur le plan familial, cet admirable couple eut la douleur de perdre en 1959 un fils, Milon. Pourtant M. et Mme Favre ne se laissèrent pas abattre par ce coup du sort.

Aujourd'hui, ils jouissent d'une retraite vraiment méritée, passant les heures chaudes de l'année dans leur mayen de la Luy, au-dessus de ce Saxon qui a vu s'épanouir leur 50 ans de bonheur.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de les féliciter pour leurs noces d'or et de leur présenter nos vœux les plus sincères et surtout, nous sommes heureux de leur santé, de leur bonheur.

Une exigence de la démocratie

Le renouvellement des élites

Notre démocratie est un système politique, qui donne le droit aux citoyens de choisir leurs dirigeants, mais c'est aussi une conception de la société humaine qui veut que tous les hommes soient égaux. « Tous les Suisses sont égaux devant la loi. Il n'y a en Suisse ni sujets, ni privilèges de lieu de naissance, de personnes ou de familles » dit l'article4 de notre constitution fédérale.

En fait, l'égalité n'est jamais parfaite ; il existera toujours dans n'importe quelle société d'hommes des différences de condition et de position ; elles sont inévitables ; et sans doute société organisée, il y a des classes dirigeantes qui tiennent en mains les leviers de la politique et de l'économie.

Un autre phénomène est propre à la vie sociale : les hommes qui détiennent le pouvoir que leur donne l'organisation de l'Etat ou l'argent, s'efforcent de le garder et de le transmettre à leurs descendants. La caste, l'aristocratie sont les produits de cette cristallisation de la société qui n'est pas seulement une injustice, mais un danger pour la société car lorsque le privilège n'est pas le fruit du mérite ou du travail, mais seulement de l'héritage, lorsque c'est la naissance seule qui le confère, il est injustifié et nuisible. La démocratie libérale n'admet pas ces privilèges. Elle admet pour certains des siens un rang plus élevé et une autorité plus grande, mais elle entend que ce pouvoir soit mérité et attribué à ceux qui en sont dignes ; elle veut que les élites de la société se renouvellent constamment et que l'on élimine des postes importants ceux qui n'ont pas donné la preuve de leurs compétences et de leur intégrité.

Mais pour assurer pleinement ce renouvellement de la société, pour donner à chacun les chances d'accéder au poste qu'il mérite pour mettre chaque homme capable à la place qui lui convient, il faut donner à tous les mêmes chances au départ, lui donner accès aux études.

La démocratisation des études est un impératif de notre société libérale : de grands progrès ont été réalisés dans ce domaine chez nous : le système des bourses a été développé et nous pouvons espérer que le système donnera de bons résultats, sans que nous soyons obligés d'introduire le dirigisme dans le secteur académique.

Assurer à chacun de ses membres la meilleure formation possible, donner à tous ceux qui en sont capables la possibilité de poursuivre leurs études, tels sont les impératifs du système scolaire d'une communauté démocratique.

V. Z.

DISTRICT DE SIERRE

SIERRE

Activité Jeunes-tireurs dans le district

La traditionnelle assemblée des moniteurs Jeunes-tireurs du district s'est tenueau Buffet de la gare à Sierre, le 11 août 1967.

Le chef cantonal, M. Farquet, remercia d'entrée les moniteurs pour le travail effectué en 1966 et passa au différents points de l'ordre du jour.

L'assemblée fut orientée sur la journée cantonale des Jeunes-tireurs du 24 septembre prochain, à Sion, et désigna les différentes places et dates de tir pour le Concours cantonal 1967.

Place 1: St-Léonard, pour St-Léonard et Grône. - (Concours : le 3 septembre).

Place 2 : Vissoie, pour Vissoie, Ayer etGrimentz. - (Concours : le 17 septembre).

Place 3 : Muraz, pour Muraz, Sierre et Chippis. - (Concours : le 17 septembre).

Place 4 : Montana-Village, pour Montana et Lens. - (Concours : le 17 septembre).

SAINT-BERNARD

Hirondelles resquilleuses

Durant les premiers jours d'août, on a assisté, au Grand-Saint-Bernard, à une étrange migration d'hirondelles en direction sud-nord. La plupart d'entre elles survolaient la montagne, mais on en vit plusieurs centaines s'engouffrer dans le tunnel pour en ressortir du côté suisse. Cette migration d'hirondelles est tout à fait normale et semble provoquée par les très grandes chaleurs qui sévissaient en Italie au début de l'été. Il faut noter par ailleurs que l'activité du tunnel du Grand-Saint-Bernard est très réjouissante, et que le mois de juillet a permis d'enregistrer 1655 passages de plus qu'en 1966.

Coup d'œil sur les sports
Le cinquantenaire du M.S. se termine en apothéose

Les Dieux célestes se sont montrés cléments à l'égard du M.-S., car si samedi on pouvait à juste titre craindre le pire, dimanche sans être une journée lumineuse, elle fut bonne et permit aux responsables des festivités de souffler quelque peut. Tant mieux pour tout le monde !

Le côté artistique s'étant déroulé mercredi soir avec le succès que l'on sait, il y avait par contre encore le côté sportif qui devait se dérouler sur deux jours, samedi et dimanche. Ce fut un succès cmoplet à tous points de vue. Mais procédons par ordre.

Ce fut d'abord au stade municipal samedi à 15 heures ou le juniors C de Martigny donnèrent la réplique à Chalais, qui s'inclina par 4 buts à 2. A 16 h. 15 Martigny juniors B s'inclina devant Monthey par 4 à 2. A 17 h. 30, le grand choc des interrégionaux Sion-Martigny, les rivaux de toujours. Pour l'occasion, Lulu Giroud, entraîneur, aligna une équipe remarquable. Les Sédunois furent proprement battus par 4 buts à 0. Nous avons pris un plaisir immense à ce match qui fut à tous points de vue réconfortant, surtout pour le M.-S. qui possèdent-là une pépinière de jeunes joueurs que bien des clubs envient.

A 20 heures le match international entre les Alsaciens de Richtwiler et les réserves locales vit la victoire des Français par 4 à 1, sous une pluie battante.

Le dimanche débuta par la réception des invités à l'Hôtel du Grand-Saint-Bernard à 11 h. 30, suivit du banquet officiel à midi. Nous avons relevé la présence de personnalités du monde du football dont MM. Victor de Werra, président de l'ASF ; René Favre, président de la ZUS ; A. Orsat, président d'honneur du M.-S. ; le prieur de la paroisse ; Giroud, Veuthey, préfet ; Vouillamoz, président du FC Sion ; Ed. Morand, président de Martigny ; le conseil communal in corpore, la Bourgeoisie représentée par MM. H. Spagnoli et G. Moret ; les membres fondateurs ; M. Sutter, président du F.C. Richtwiler ; M. M. Moret excuse l'absence de MM. R. Marin, hospitalisé et auquel vont tous nos vœux de prompt rétablissement ; M. Karl Rappan, du Dr Mellet, etc.

Après la partie gastronomique suivit la partie oratoire pendant laquelle prirent la parole MM. de Werra et Ed. Morand. Puis tout le monde se retrouva au stade où les organisateurs proposèrent comme digestif le match de toujours : Martigny-Monthey.

Aux ordres de M. Tissières, de Brammois, qui fut bon mais qui, à la 68e minute, accorda un pénalty aux Montheysans, pénalty qui n'existait que dans son imagination. Il perdit alors toute la maîtrise de la rencontre, accordant un troisième but qui était nettement offside. Tout cela n'est pas pour excuser la défaite, car Monthey méritait son succès. Martigny dénonçant une forme physique nettement inférieure à celle des visiteurs.

Il faudra prendre le taureau par les cornes car le championnat frappe à la porte.

Après ce match ce fut la cérémonie officielle ou le M.-S. présenta ses onze équipes actives qui s'alignèrent sur le terrain en formation de WM, sous les ordres d'Adrien Mélega, cérémonie à laquelle le corps de musique de Martigny prêta son concours sous l'experte direction de M. Gard. Cette cérémonie simple mais très émouvante fut ponctuée par le discours du président du comité d'organisation, M. Marc Moret.

Puis ce fut le grand choc : Sion-Lille.

Sion joua dans la formation suivante : Biaggi, Sixt, Germanier, Walker, Delaloye, Blasevic, Perroud, Bruttin, Frochaux, Quentin, Elsig.

Sion prend un départ rapid et pendant le premier quart d'heure domine le débat mais assez timidement. Mais petit à petit Lille fait surface et sur des attaques de Guimbault et Andrieux sème la panique et le succès ne tarde pas à lui sourire puisqu'à la 22e minute Reval, après une magnifique combinaison, ne laisse aucun espoir à Biaggi. A la 36e, Andrieux tire sur la barre, puis Houen met par dessus en position favorable. Par contre rien ne va au FC Sion où Blasevic trop personnel et Quentin étrangement apathique n'apportent rien de bon. Lille s'impose par son jeu viril et rapide. A la 42e minute Bruttin a une occasion d'égaliser mais son coup de tête expédie la balle à côté.

Dès la reprise la supériorité des Lillois va encore s'accentuer. A la 50e minute Houen porte le score à 2 à 0 puis à 3 à 0 à la 78e par une magnifique reprise qui laisse Biaggi sans réaction. Dès lors Sion se réveille quelque peu mais ne sauvera l'honneur à la 82e minute que sur un autogoal de Navarro.

La fin du match est sifflée sur le score de 3 à 1 en faveur des Français qui méritent amplement ce succès.

Succès pour le Martigny-Sports qui, par un travail inlassable du comité d'organisation, nous permis d'assister à une belle fête du sport. Et maintenant en route pour le centenaire. L.

FOOTBALL

COUPE SUISSE DES JEUNES

Valais - Berne-Nord	2—3

COUPE SUISSE
2e tour préparatoire

Raron 2 - Sierre 2	4—1
Brig - Agarn	2—3
Lalden - St-Niklaus	6—1
Naters - Steg 2	après. prol. 1—2
Varen - Chippis	3—5
Turtmann - Steg	0—1
Chippis 2 - Salgesch 3	0—3
Ayent - Grimisuat	3—4
Savièse - Grône	4—2
Sierre - Saint-Léonard 2	4—2
Chalais - Salgesch	1—6
Grimisuat 2 - Grône 2	2—10
Montana - Lens 2	renvoyé
Savièse - Lens	ap. prol. 4—8
Conthey - Ayent 2	forfait 3—0
Vétroz - Granges	1—2
Evolène - Chippis 3	8—2
Bramois - ES Nendaz 2	3—1
Nax - ES Nendaz	0—8
Veysonnaz - Erde	1—3
Leytron 2 - Fully 2	5—2
Chamoson - Isérables	ap. prol. 4—4
(tirage : Chamoson vainqueur)	
Leytron - Riddes	2—1
Ardon - Saxno	5—0
Saxon 2 - Fully	1—3
Saillon - Bagnes	forfait 3—0
Riddes 2 - Martigny 2	3—0
Orsières 2 - Vernayaz	0—6
Vollèges - Orsières	Renvoyé
Monthey 2 - Evionnaz	a. prol. 7—4
Muraz - Massongex	6—2
Vionnaz 2 - Troistorrents	0—5
Troistorrents 2 - Collombey	1—4
Vouvry 2 - Vionnaz	1—5
US Port-Valais - St-Maurice 2	forfait 3—0
Saint-Gingolph - Monthey 3	1—2

CYCLISME

Sion - Vercorin

La dernière épreuve en côte organisée en Valais, la course Sion—Vercorin, mise sur pied par le cyclophile sédunois, a remporté, une fois de plus, un succès considérable tant sur le plan organisation, un contrôle très sévère des éternels véhicules ventouses qui s'infiltrent dans la course et entravent son déroulement normal, a été effectué par la police cantonale qui a éliminé sans pitié les resquilleurs, que sur le plan public, puisque un bon millier de spectateurs ont applaudi l'arrivée victorieuse de Jean Pierre Grivel, qui a très bien récupéré de son accident survenu lors de la première étape du Grand Prix Suisse de la route.

Classement de la course : 1. Jean-P. Grivel, Genève, les 34 km. en 1 h. 3 41, 2. Willy Henzi 1 h. 05 59 - 3. Ueli Murer (même temps), etc.

Les courses de côtes sont maintenant terminées en Valais. Reste le championnat valaisan organisé parle Cyclophile Sédunois, championnat valaisan qui se dispute dans quelques semaines.

Un titre romand en Valais ? - Dimanche prochain, les cadets valaisans, admirablement bien drivés, entraînés et conseillés par notre ami Jean Jacques Mingard, un des meilleurs connaisseurs des choses du cyclisme que nous ayons actuellement en Suisse Romande, il vient du reste de terminer des cours à l'Institut national des sports à Paris. Ces cadets valaisans s'en iront donc dimanche à La Chaux-de-Fonds, disputer la dernière course. Il est à prévoir que nous puissions fêter, dimanche soir, un titre romand.

L'amertume d'Anquetil

D'un seul coup, on m'évince alors que je me trouve à l'étranger. J'ai l'impression que l'on ne veut plus de moi comme Français » a déclaré Jacques Anquetil dans une longue interview accordée à radio-Luxembourg, dans laquelle il traite de l'interdiction qui lui a été faite de participer aux championnats de France et du monde.

Le champion français s'est montré très amer et très déçu et il demande un temps de réflexion pour savoir s'il doit poursuivre sa carrière encore un an, comme il l'avait envisagé.

Nouvelle carrière en Italie pour Jacques Anquetil ?

Jacques Anquetil deviendrait-il capitaine d'une nouvelle formation qui serait financée par une société de fabrication de machines agricoles à Reggio d'Emilie.

Telle est la question que l'on se pose en Italie à la suite d'indiscrétions recueillies dans certains milieux sportifs bien informés. La nouvelle équipe de Jacques Anquetil serait baptisée « Gigi Ferrari » et envisagerait de participer à toutes les compétitions importantes.

En marge de la fête nationale

L'expérience d'une vendeuse d'insignes

Bon Dieu qu'il fait chaud ! Qu'il fait chaud ! Le soleil est de plomb ! Hier déjà heures, j'étais de service, debout au poste stratégique que m'avait assigné le Comité d'organisation de la collecte du 1er août pour le Don national suisse. J'ai tenu bon jusqu'au soir tombant. M'y revoici ce matin. La ffoule, touristes et autochtones mêlés,défile de nouveau devant moi. Et c'est le même match dans le même brouhaha ! Mes cartons d'insignes sont là, à portée de main. Il s'agit, l'un après l'autre de voir leur stock s'épuiser et jusqu'au bout, sans céder à la lassitude, de continuer à solliciter gaîment, le flot ininterrompu des passants. Qu'ils sont jolis d'ailleurs, cette année, les insignes du don national suisse ! Quatres petites croix dorées n'en faisant qu'une, nouées par un mince ruban rouge et blanc. Le lien confédéral, chez nous, est demeuré vivace. Ce n'est pas un mystère, malgré la malice des temps. Romands, Alémaniques, Tessinois et Romanches, quatres peuples, de languesdiférentes, ont maintenu à travers les siècles, l'allégance confédérale. Et ce n'est pas si mal, à l'heure d'aujourd'hui ! Notre fédération a plus que jamais, sa raison d'être. Le Don national a bien fait de nous le rappeler. A nous et à nos amis ! Tout au fond de moi, j'éprouve le sentiment, au cours de ce travail bénévole, de transmette un message de reconnaissance et de servir de mon mieux, une cause, une belle cause qui me dépasse infiniment.

L'agent de la circulation, à son poste lui aussi, essuie son front moite et, me reconnaissant, m'encourage d'un clin d'œil. Ne sommes nous pas tous deux de service ? Comme lui, je tiendrai bon !

Mais qu'il est difficile de retenir l'attention de tous ces gens transpirants et pressés, qui déferlent au carrefour ! Que le sourire est difficile à garder et que la voix se fatigue vite, à renouveler sans cesse son appel sempiternel : "Mesdames, Messieurs, n'oubliez pas l a collecte du 1er août ! "Mesdames, Messieurs, pour e Don national suisse !

D'aucuns, gentiment, s'arrêtent et repartent, l'insigne piqué à la boutonnière ou au corsage. D' autres volontairement, m'ignorent, l'air absent. D'autres détournent la tête en hatant le pas. Certains me jettent au passage un regard torve. Croient-ils vraiment que je vais attenter à la vertu de leur porte-monnaie bien fermé ? Tant pis pour eux et continuons à quémander la bienveillance des bonnes gens. Le monde, décidément, est un mélange aussi étonnant que détonnant ! Que n'aurais-je pas entendu au cours de ces deux journées de requête patriotique ? Le meilleur et le pire se font écho dans ma mémoire. Il est d'étrangesréactions et de bien curieuses interprétations ! J'ai retenu au hasard, celle d'un gros monsieur atrabilaire : "Encore une collecte ! Ça n'en finit plus ! "Celle du mécréant désinvolte : Le Don national, je m'en fiche pas mal ! Le sceptique interroge aigrement : "Et qui contrôle tout l'argent récolté ? Le rustre affirme, péremptoire : Dites-donc, vous, n'insistez pas ! Je paye mes impôts moi ! "Le goujat : Un insigne ? Bien, mais ma jolie, en prime, un gentil compliment ! Le jeune homme à la page : "Et dire qu'il y a des idiots qui se laissent estamper ! "Plus âgé, mais plus catégorique encore, un exalté me montre du doigt : Vous devriez avoir honte ! Le patriotisme est le pire ennemi de la paix !" et, tandis qu'il se penche, rageur, à la portière de son auto à plaques genevoises, l'émule d'Astérix qui, dans un français sans trace de mérovingien, vous jette à la figure : "N'étant pas Suisse, cette collecte nationale ne me concerne pas ! Et toc, l'auto repart !

J'en passe et des meilleures.

L'énervement vous gagne. On voudrait répondre à chacun comme il le mérite, expédier le j'menfichiste aux quatre points chauds du monde, pour mieux apprécier les avantages du climat helvétique, convier le contempteur du patriotisme suisse, à goûter aux douceurs des régimes de disciplines srictes, et renvoyer le thuriféraire des Gaules (heureusement que nous ne l'avons connu qu'à un seul exemplare, plusieurs de ces compatriotes ayant, au contraire tenu à nous prouver leur solidarité) aux rives qu'il n'aurait jamais dû quitter.

Mais il est des circonstances où le silence est de rigueur. Une polémique ne serait que perte de temps ! Le laisser-tomber s'imposait.

L'humaine bêtise est décidément incommensurable. Mieux vaut donc passer l'éponge et ne nous souvenir que des témoignages d'amitiés qui nous furent un réconfort. C'est de vous seuls que j'entends me rappeler, vous tous qui, si spontanément avez répondu à mes sollicitations. Le vieux monsieur, me glissant d'un geste gêné, un billet de vingt francs en me chuchotant : "Un insigne me suffit ! Distribuez les autres à ceux qui ne peuvent se les payer !" Comment l'oublier, cette femme d'allure modeste qui m'a acheté une croix de Fête en m'explicant : "C'est pour mon mari paralysé. Il aura ainsi quand même son "signe" du 1er août ! et e geste de ce tout petit bonhomme, me tendant les yeux brillants, une pièce de cinquante centimes et me quittant, le visage illuminé, en arborant avec tant de fierté à son blazer l'emblème fédéral !

Ce sont ces images, celles de nos compatriotes et celles de très nombreux étrangers,participant joyeusement à cette Fête de la solidarité, que je veux garder en mon cœur. Elles me récompensent amplement de l'effort fourni. Bien plus, elles me laissent un souvenir de confiance en l'avenir de notre pays doublé d'un sentiment de gratitude pour chacun de celles et de ceux qui ont fait de cette collecte du Don national suisse,une communion dans une même ferveur et une même espérance.

Jean Sébastien

Safety Walk - Maintenant également pour les distraits

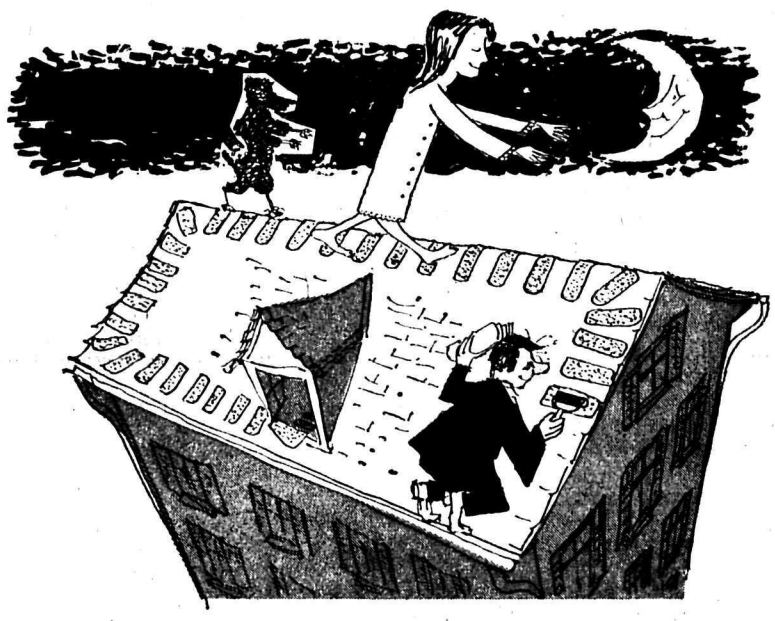

C'est un revêtement non glissant en tissu tenace qui, coupé en bandes, est collé sur le sol. Sa surface est recouverte de granules minérales (carbure de silicium) qui empêche de glisser. Il trouve avant tout son emploi sur des sols, en bois ou en pierre, mouillés ou huileux, sur les seuils de portes, les arêtes d'escaliers, les marchepieds, les tremplins, les passerelles, ainsi que les rampes en acier, dans les baignoires, installations de douches, dans la fabrique, au bureau, bref, partout où des endroits glissants ou inclinés ne garantissent aucune sécurité de marche suffisante.

Ce produit 3M peut être obtenu en quatre couleurs (noire, rouge, argent et verte) ; il est facile à poser et résiste aux lessives, huiles, acides dilués ainsi qu'aux influences atmosphériques telles que la chaleur et le froid. Safety Walk, posé au bon endroit, a déjà prévenu de nombreux accidents.

Pain à la carte

Sous les formes les plus variées, la boulangerie offre un grand choix de pains et d'articles de petite boulangerie. Soucieux d'intéresser les consommateurs à ce secteur alimentaire et désireux de leur remettre des recettes et des idées pour des repas rapidement préparés et savoureux, les boulangers ont édité un petit dépliant intitulé : « Pain à la carte ».

Tous les jours de la semaine, une recette est proposée et figure dans ce dépliant. C'est ainsi que, le dimanche, on vous propose un « brunch » (déjeuner-dîner combiné). Ce brunch est, en quelque sorte, un petit déjeuner anglais ou hollandais puisqu'on y voit aussi bien de la confiture que du fromage, des œufs, du beurre et du jambon, des radis, un pamplemousse, du thé, trois sortes de pains différents ainsi qu'une tresse au beurre. Le lundi, ce sont des croûtes au fromage Saint-Georges qui vous sont proposées. Il s'agit-là de tranches de pain revêtues de gruyère râpé, de jaune d'œuf, de vin blanc et d'un peu d'ail. Le mardi, c'est au tour du sandwich des familles. Une baguette de pain, partagée par la moitié, du foie gras, des œufs, du salami, des cornichons, et quelques rondelles de tomates... et vous pouvez servir ce sandwich gigantesque avec un fin potage. Le mercredi : un sandwich miked-grill. Il s'agit de petits pains sandwich partagés dans le sens de la longueur, tartinés légèrement de moutarde. Puis l'on vous propose de rôtir des médaillons de mixed-grill et de les introduire dans les pains-sandwich. Le café complet vous sera proposé pour jeudi. On le retrouve généralement sur la table familiale au moins une fois par semaine, c'est bien connu. Quant au vendredi, la pizza au pain, une pizza d'un genre un peu particulier, réjouira toute la famille. Il s'agit de pain paysan spécial avec du lait frais, beurré et garni de poivrons étuvés, de tomates, d'une petite saucisse, de jambon et de fromage, d'anchois à volonté. Enfin, le samedi, les canapés garnis de diverses viandes hachées apporteront une note d'originalité à votre repas. Pour un genre de canapés, la brochure vous propose de garnir de viande hachée des moitiés de ballons grillés, de concombres, de cornichons et même de quartiers de pommes. « Pain à la carte», un dépliant qui rendra certainement service à la ménagère pressée... ou non !

Pourquoi des prix imposés pour les produits pharmaceutiques ?

On assiste, depuis quelques mois, à une offensive générale contre les prix imposés, ceux-ci étant considérés comme une forme indésirable de la cartellisation, laquelle est — on le sait — très développée dans notre pays. Les premiers, les produits de marque ont dû lâcher du lest, à la suite de la révolte de quelques grands distributeurs. Plus près de nous, le cas du tabac a été posé devant le Conseil national, l'industrie du tabac étant placée sous un statut légal particulier. A ce premier stade, l'offensive contre les prix imposés a échoué à une très faible majorité, pour des raisons plus politiques qu'économiques ; mais il appartient encore au Conseil des Etats de se prononcer, ce qu'il fera au cours de la session d'automne.

On se demande parfois, dans le public, pourquoi une évolution analogue ne se produit pas en ce qui concerne les prix des produits pharmaceutiques. La raison en est que ces prix répondent à des conditions propres à cette catégorie de produits. Le fait qu'ils sont imposés aux pharmaciens par les fabricants n'a pas la même justification que dans le cas d'autres produits. C'est si vrai qu'à la fin de l'an dernier, la commission fédérale des cartels a étudié le cas des produits pharmaceutiques, arrivant à la conclusion que l'imposition des prix dans ce domaine n'est pas un acte cartellaire, mais découle de la nécessité, pour les producteurs, de couvrir des frais de recherche qui se chiffrent chaque année par centaines de millions, une pareille charge ne pouvant pas supporter facilement les conséquences d'un avilissement des prix. La commssion des cartels a aussi reconnu que l'effort de recherche de l'industrie pharmaceutique est dans l'intérêt de la santé publique, puisque sans recherche, il n'y a pas de progrès possible en thérapeutique. Enfin, la commission a souligné que l'établissement de prix imposés ne supprime pas du tout la concurrence, comme c'est le cas en d'autres domaines. Chacune de nos grandes maisons de l'industrie pharmaceutique a une ligne de recherche et de production qui lui est propre ; de ce fait, elles n'entrent que très peu en concurrence sur le marché. Par contre, elles supportent toutes, et sans restriction, la concurrence de produits similaires étrangers, aussi bien sur le marché mondial que sur le marché national. On ne peut donc pas dire que l'imposition des prix a, dans ce cas particulier, une origine cartellaire.

Il existe des pays où les prix de vente des médicaments sont libres et où ils varient d'une officine à l'autre. Mais, dans ces cas, les remèdes sont le plus souvent vendus en vrac, sans désignation d'origine et sous leur nom générique. Le consommateur n'a ainsi aucune garantie que le produit qu'il désire vient bien de la maison en qui il a confiance, parce qu'elle a su s'acquérir une très bonne situation morale sur le marché. Le prix imposé, lié à la vente sous la marque de fabrique du produit est, à bien des égards, une garantie pour la santé publique. Il est d'ailleurs très peu probable que le public suisse se contenterait de produits pharmaceutiques en vrac, car ce mode de vente ne répond ni à ses habitudes, ni à ses exigences. A.

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Mardi 15 août

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 6 30 Roulez sur l'or - 7 15 Miroir-première - 7 30 Roulez sur l'or. 8 00 9 00 Miroir-flash - 9 05 Messe et méditation religieuse - 10 00 11 00 12 00 Miroir-flash - 10 05 Le bonheur à domicile - 11 05 Spécial-vacances - 12 05 Au carillon de midi - 12 35 10, 20, 50, 100 - 12 45 Informations - 12 55 Le feuilleton - 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Musique sans paroles... ou presque - 14 00 Miroir-flash - 14 05 Sur vos deux oreilles - 14 30 Fantaisie sur ondes moyennes - 15 00 Miroir-flash. 15 05 Concert chez soi - 16 00 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous de seize heures - 17 00 Miroir-flash - 17 05 Bonjour les enfants - 17 30 Jeunesse-club. 18 00 Informations - 18 10 Le micro dans la vie - 19 00 Le miroir du monde. 19 30 Millésimusique - 20 00 Magazine 67. 20 20 Intermède musical - 20 30 Inès de Portugal, d'Aléjandro Casona - 22 30 Informations - 22 35 Prélude à la nuit, sérénade (Heinrich-Ignaz-Franz Biber). 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

Mercredi 16 août

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 6 30 Roulez sur l'or - 7 15 Miroir-première - 7 30 Roulez sur l'or. 8 00 9 00 Miroir-flash - 9 05 A votre service. 10 00 11 00 12 00 Miroir-flash - 11 05 Spécial-vacances - 12 05 Au carillon de midi - 12 35 10, 20, 50, 100 - 12 45 Informations - 12 55 Le feuilleton - 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Musique sans paroles... ou presque - 14 00 Miroir-flash - 14 05 Réalités - 14 30 La terre est ronde - 15 00 Miroir-flash. 15 05 Concert chez soi - 16 00 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous de seize heures - 17 00 Miroir-flash - 17 05 Perspectives - 17 30 Jeunesse-club - 18 00 Informations - 18 10 Le micro dans la vie - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Millésimusique - 20 00 Festival de Lucerne : Premier concert symphonique. 22 00 Souvenirs de Florence (Tchaïkovsky) - 22 30 Informations - 22 35 Pour un soir d'été - 23 00 Au pays du blues et du gospel - 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

Télévision

Lundi

14 00 Paris : Télé-Bac - 18 45 Bulletin de nouvelles - 18 50 Dessins animés. 19 00 Horizons - 19 20 TV-spot - 19 25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19 30 Film : Janique Aimée - 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot. 20 20 Film : Force de loi - 21 40 L'encyclopédie de la mer - 22 30 Téléjournal.

Mardi

10 30 Sienne : Messe - 14 00 Paris : Télé-Bac - 18 45 Bulletin de nouvelles. 18 50 Le Magazine - 19 20 TV-spot. 19 25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19 30 Film : Janique Aimée - 19 55 TV-spot. 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot. 20 20 Film : Eglise en Laponie - 20 50 Croydon : Récital de Wilhelm Kempff. 21 45 Chopin à Majorque - 22 30 Téléjournal.

Mercredi

Paris : Télé-Bac - 17 30 Vacances-Jeunesse - 18 45 Bulletin de nouvelles. 18 50 Film : Les créatures du Bon Dieu. 19 25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19 30 Film : Janique Aimée - 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot. 20 20 Dusseldorf (athlétisme) : Allemagne de l'Ouest—USA - 21 00 Film : Le bienfaiteur - 22 30 Téléjournal - 22 40 Dusseldorf : Athlétisme.

Communiqué TV

En raison de la fête de l'Assomption, la retransmission de l'émission « TELE-BAC » du mardi 15 août à 14 heures est supprimée.

Cours des billets

Franc français	86,50	-	89,50
Mark allemand	106,50	-	109,—
Lire italienne	68,—	-	70 ½
Franc belge	8,50	-	8,75
Pesetas	7,05	-	7,35
Dollar	4,30	-	4,34
Livre sterling	11,95	-	12,15

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Épargne du Valais, Martigny.

Cinémas

Cinéma ÉTOILE - Martigny

Lundi 14, à 20 h. et 22 h., et mardi 15, à 14 h. 30, 20 h. et 22 h. - Un conte héroï-comique de René Clair : LES FÊTES GALANTES. - Martedi alle ore 17: PECCATO CHE SIA UNA CANAGLIA. In italiano.

Cinéma CORSO - Martigny

Lundi 14 et mardi 15 - (Mardi : matinée à 14 h. 30) - Un implacable « policier » américain : SOLO POUR UNE BLONDE. - Mardi 15, à 17 h. - Le plus extraordinaire hold-up du siècle : OBJECTIF 500 MILLIONS, avec Bruno Cremer et Marisa Mell.

Cinéma MICHEL - Fully

Lundi 14 et mardi 15 - Stève Reeves, l'homme le plus fort du monde, Geneviève Grad et Rik Battaglia dans un puissant film d'aventure : SANDOKAN, LE TIGRE DE BORNEO. Ce film conte l'histoire d'un homme courageux qui se révolte contre l'injustice.

CARTES À JOUER
timbrées
première qualité
Imprimerie Montfort Martigny

Les spectres du Brocken au Chasseral

Le Brocken est le plus haut sommet du Harz. C'est un des hauts lieux de la mythologie germanique. La légende dit que, certains jours, des esprits apparaissent sous la forme de spectres gigantesques.

Il s'agit là d'un phénomène météorologique, assez rare, il est vrai. Dans un récent numéro du «Bulletin de l'ADIJ», un collaborateur raconte ce qu'il a observé le 28 octobre 1962, au Chasseral :

« Pendant que nous parcourions l'espace qui nous séparait de l'arête, tout là-bas, sur l'écran de brouillard, un disque de lumière diffuse apparaissait, augmentant progressivement d'éclat. Vers le bord du disque, un anneau de moindre intensité lumineuse se formait, comme pour accuser les contrastes. Etonnés, l'esprit un peu tendu, nous étions arrivés sur la crête. Et voilà que sur la tache de lumière, au mlieu du cercle, deux fantômes apparurent, deux fantômes aux dimensions gigantesques. Autourd'eux, un halo lumineux, suivi d'un halo sombre. La mobilité désordonnée de l'écran semblait animer les fantômes, leur faisant subir de bizarres déformations.

« Figés de stupeur devant ce spectacle hallucinant, après un instant, l'un de nous fit un geste du bras pour désigner un détail. Le geste, reproduit par l'un des fantômes, rompit le charme : ces fantômes étaient nos ombres, projetées sur l'écran de bruoillard, à son endroit lumineux, ombres démesurément agrandies ».

Alors seulement nous avons pris conscience du rare phénomène météorologique qu'il nous était donné d'observer : l'anthélie. L'anthélie (de ante = opposé, helios = soleil) est une apparence lumineuse qui se produit à l'opposé et au niveau du soleil levant. Elle prend la forme d'une disque lumineux d'entensité variable, parfois irisé, plus rarement limité par des cercles plus foncés ou colorés selon l'ordre des couleurs de l'arc-en-ciel. L'anthélie apparaît généralement sur un fond de nuée, lorsque les rayons de soleil, frappant le bord d'un obstacle (rocher, crête), sont diffusés. L'explication de ce phénomène reste encore entaché d'incertitude.

Celle de l'apparition des spectres du Brocken l'est moins. En arrivant sur l'arête, avec le soleil dans le dos, nos personnes n'ont pas été l'objet d'ombres projetées normalement. Dans la trajectoire de l'anthélie, les rayons lumineux ont subi sur nos silhouettes la même diffraction que celle qui fut à la base de la formation du disque, donnant à nos ombres ces dimensions gigantesques.

La diffraction est un phénomène qui consiste en déviation et dispersion d'un faisceau de lumière, rencontrant un obstacle. L'obstacle que nous représentions a eu pour effet, dans les circonstances météorologiques spéciales de ce matin-là, l'apparition des spectres du Brocken.

Voulez-vous passer un week-end à Londres ?

A défaut de vacances, lesquelles comme on l'a lu ci-dessus, ont une répercussion pernicieuse sur l'organisme, disposez-vous d'un week-end un peu prolongé et voulez-vous aller le passer à Londres ?

A l'intention des automobilistes dans ce cas, la Compagnie anglaise de car-ferries Townsend qui assure la traversée de la Manche sur les routes « Zeebrugge-Douvres » et « Calais-Douvres » vient de mettre au point une nouvelle formule de forfaits intéressants.

Grâce à ses trois bateaux (Free Enterprise » qui possèdent tous le système « drive-on/drive off » (système rapide d'embarquement et de débarquement par chacune des extrémités des bâtiments), et effectuent la liaison Calais-Douvres en quatre vingt dix minutes, il est possible maintenant pour 167 francs français par personne (prix hors-saison) et 223 francs français en été, de passer un week-end de quatre jours à Londres, avec sa voiture et de visiter ainsi les environs ou les stations balnéaires de la Côte Sud de l'Angleterre.

H. Revol.

LONZA

USINES ÉLECTRIQUES

Nous cherchons

CHAUFFEURS DE CAMION

pour conduite d'un camion de montage et travail avec équipe de lignards.

2 MONTEURS DE LIGNES AÉRIENNES

ayant, si possible, quelques années d'expérience.

UN MONTEUR-ÉLECTRICIEN

occupé surtout au montage d'appareils de mesure et de contrôle et aux contrôles d'installations.

Places stables à l'année, bons salaires et avantages sociaux.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à LONZA S. A., Usines électriques, 1904, VERNAYAZ. P 279 S

On demande
sommelière
débutante acceptée. Entrée début septembre.
Buffet de la Gare, Riddes.
Tél. (027) 8 71 62.
P 36171 S

A louer à SAXON
un appartement
Charly Veuthey, Saxon
Tél. (026) 6 23 51.
P 113 S

L'annonce reflet vivant du marché

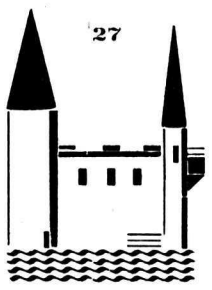

27

LES SEIGNEURS DE LA CÔTE

par

BARBARA CARTLAND

Feuilleton du « Confédéré »

Lord Chard descendit de voiture et se tourna pour tendre la main à la jeune voyageuse et l'aider à mettre pied à terre.

Pendant un fugitif instant, il garda ses doigts entre les siens et Léona en fut rassurée et fortifiée. Elle leva les yeux : il lui souriait.

— N'ayez pas peur, dit-il tout bas. Ma sœur va vous accueillir à bras ouverts et, comme elle vient d'arriver, il n'y aura pas de réception ce soir.

Sans doute était-ce encourageant, mais le cœur de Léona battait cependant très fort quand elle monta les degrés du perron et entra dans l'immense hall de marbre blanc aux piliers corinthiens, aux grandes statues de pierre, où des meubles magnifiques étaient disposés sous des lustres étincelants.

Un majordome, plus pompeux et plus autoritaire qu'un grand seigneur, les introduisit dans ce qu'il appelait «le petit salon» et qui parut être, à la jeune fille, de la dimension d'une salle de bal. C'était une pièce ravissante qui donnait sur la roseraie, mais elle était vide : et lord Chard, après l'avoir constaté, déclara qu'il allait chercher sa sœur.

Nicholas Weston avait disparu et Hugues n'était pas là : sans doute, pensa Léona, avait-il été conduire son cheval aux écuries.

Elle fit lentement le tour du salon, touchant délicatement du bout des doigts le satin lustré des coussins, le velours et la soie qui recouvraient les sièges et se retrouva enfin à l'autre bout du salon, là où les fenêtres dominaient la roseraie. Ces fenêtres étaient ouvertes et elle entendit des voix. Elle allait s'éloigner quand une exclamation la figea sur place :

— Franchement, Julien, tu m'en demandes trop, bien que je sois ta sœur et que je t'adore. Je ne te vois pas pendant des semaines et même des mois, sauf de très loin à quelques réceptions, et tu arrives tout à coup avec une petite drôlesse de village dont tu t'es entiché et, non seulement tu veux que je lui offre l'hospitalité, mais encore que je lui prête mes robes. Je t'assure que tu vas trop loin.

Une voix basse répondit à cette diatribe, mais Léona ne l'entendit pas, car elle avait quitté précipitamment la fenêtre et se tenait maintenant à l'autre etrémité de la pièce, les joues en feu. Elle se laissa tomber sur une chaise, tête basse, mains crispées l'une contre l'autre, dévorée de honte et d'humiliation.

« Je ne les laisserai pas m'insulter », décida-t-elle au moment précis où la porte s'ouvrait, livrant passage à la duchesse suivie de lord Chard.

A vingt-sept ans, dans le plein épanouissement de sa beauté, la duchesse de Clantonbury avait des cheveux noirs aux reflets bleutés, des sourcils droits et des yeux presque violets qui rendaient, par contraste, son teint encore plus clair qu'il n'avait été prévu par la nature.

Mais ravissante, petite et pleine de vie, Henriette Clantonbury pouvait fort bien quand elle le voulait, paraître redoutable et elle le voulait précisément à cette minute.

— Puis-je te présenter Léona Ruckley ? dit lord Chard.

Il fronça légèrement les sourcils en entendant la voix claire et glacée de sa sœur :

— Comment allez-vous, miss Ruckley, Mon frère semble-t-il, vous a invitée à faire un séjour ici ?

Léona fit une profonde révérence, tout en gardant la tête haute et les yeux hardiment fixés sur ceux de son interlocutrice. Elle était intimidée, mais l'orgueil blessé dominait tous ses autres sentiments.

— Je vous présente mes plus vives excuses, madame, dit-elle calmement, de ce que mon frère et moi nous imposions à vous sans que vous nous l'ayez demandé, mais lord Chard a vivement insisté : peut-être avait-il pour cela des raisons autres que notre éventuel plaisir à venir ici.

Si la duchesse avait parlé froidement, Léona réussissait à lui répondre plus froidement encore. Son extrême jeunesse rendait sa réserve plus glaciale que celle de l'autre femme.

Cette dernière parut surprise. Léona sentait le regard de lord Chard intensément fixé sur elle. Bien qu'elle conservât sa fière attitude, son cœur battait à grands coups et ses mains crispées sur son châle tremblaient malgré ses efforts.

— Brusquement, la duchesse changea de visage.

— Mais vous êtes presque une enfant ! s'écria-t-elle. Et une enfant outrageusement jolie ! Julien ne m'a pas dit...

Elle s'interrompit, se mordit les lèvres et jeta un coup d'œil à son frère.

— Je suis sûre que miss Ruckley dit vrai, déclara-t-elle, il y a une raison cachée à cette visite. Allons, avoue la vérité.

— Je t'assure... commença lord Chard.

Mais la duchesse lui coupa la parole d'un geste et, de nouveau, se tourna vers Léona.

— Ne l'écoutons pas, dit-elle il est sur le point de mentir. Je connais si bien mon frère que je sais toujours à quel moment il est sur le point de me conter une fable. A vous de me dire pourquoi vous êtes ici : de lui, je ne tirerai rien.

Elle parlait maintenant sur un ton chaleureux et son sourire ensorcelant lui aurait obtenu le pardon de n'importe quel être du sexe opposé, mais Léona ne renonçait pas à sa dignité offensée.

— Je regrette, madame, dit-elle, mais je ne connais aucune raison particulière à l'invitation de lord Chard. J'ai cru que les visites surprises faisaient partie de ses habitudes, car moi-même ai bénéficié d'une demi-heure seulement pour préparer sa venue chez mon frère et moi.

— Voilà bien Julien ! s'exclama la duchesse. Il arrive toujours au moment où on l'attend le moins. Mais le fait est que, dès qu'on le voit effectivement arriver, on lui pardonne parce qu'on est content de le voir.

Elle jeta de côté un sourire à son frère, s'assit sur un confortable canapé et, d'un geste de la main, fit signe à Léona de venir s'asseoir à côté d'elle.

— Puisque vous êtes là, dit-elle avec effusion, pourquoi nous casser la tête à chercher la raison de votre présence ? Essayons de rendre votre séjour agréable. Votre frère vous accompagne, je crois ?

— Hugues doit être aux écuries à s'occuper du cheval qu'il montait, expliqua la jeune fille. Il est très maniaque en ce qui concerne ses chevaux et n'a confiance en pesonne, pas même, je le crains, en les palefreniers de Votre Grâce pour les bouchonner comme il le désire.

— Le duc est de même, lui confia la jeune femme. Il m'arrive d'envier ses chevaux, il est plein d'attention pour eux tandis qu'il se préoccupe assez peu de mon installation personnelle.

Il était visible qu'elle avait perdu toute sa morgue et qu'elle était prête maintenant à traiter Léona en égale, mais la jeune ne désarmait pas. Le terme de « petite drôlesse de village » résonnait encore à son oreille. Elle se tourna vers lord Chard qui était resté debout.

(à suivre)

Simple comme bonjour

Pour le profane, la préparation d'une annonce de mode n'offre guère de difficulté. On prend un mannequin, une jolie robe et on photographie le tout.
Un titre, quelques lignes de texte et le jeu est joué.

C'est aller un peu vite en besogne et oublier que, derrière toute campagne de publicité, se cache une longue chaîne de préparatifs indispensables.
Si vous le voulez bien, faisons quelques pas dans ces coulisses. Nous allons confectionner ensemble une annonce destinée à faire vendre un produit déterminé. Voyons tout d'abord

les principales conditions que doivent remplir le titre et l'image. Notre produit offre certainement des avantages sur ses concurrents. Analysons-les.
Ensuite, cherchons quels sont les acheteurs pouvant entrer en ligne de compte. Nous devons savoir si ce sont des jeunes, des moins jeunes, s'ils habitent la ville ou la campagne, à quelle classe sociale ils appartiennent, dans quels milieux ils se recrutent. Tout ceci est de la plus haute importance puisque, en définitive, nous devrons adapter notre message à la mentalité de chaque groupe.
Nous disposons maintenant de toute une provision de matériaux pour bâtir notre annonce:
Les avantages du produit, ses vertus utilitaires, les caractéristiques des futurs acheteurs.
Il nous faut encore trouver le ciment, c'est-à-dire l'idée publicitaire qui distinguera notre annonce des autres annonces, notre produit des autres produits. Ce véritable travail de création est du ressort du spécialiste. Trouver ou présenter quelque chose d'original ne suffit pas. L'idée doit encore être étroitement liée aux principaux avantages; elle doit aussi, par l'image et par le texte, exprimer, sous une forme séduisante, l'essence même du produit.
Alors, mais alors seulement, nous pourrons «prendre le mannequin, la robe et la caméra». Il nous restera à choisir les journaux dans lesquels notre annonce devra paraître, c'est-à-dire ceux qui toucheront avec précision et efficacité les futurs acheteurs de notre produit.
Si nous avons bien préparé notre annonce et si nous l'avons publiée en temps opportun dans les journaux qui conviennent, le succès ne saurait se faire attendre.

L'annonce, reflet vivant du marché

17 août... du nouveau chez

Ford

Nos occasions

PRIX D'ÉTÉ

FORD extra

Livrées prêtes à l'expertise — Rénovées et garanties

Crédit facile - Grand choix

2 VW 1200	1963/64
2 VW 1500	1964/65
2 ANGLIA 1200	1963/64
1 COMET, 14 CV	1966
1 MUSTANG V-8	1966
1 17 M TS	1964
1 17 M	1962
1 12 M	1963
1 AUSTIN 1100 Speedwell	1966
1 AUSTIN 850, moteur neuf	1962
1 AUSTIN 1100	1964
1 SIMCA 1500	1964
1 OPEL 1700	1964
1 OPEL Kadett	1964
2 RENAULT R8	1964
2 COMBI 12 M	1964/66

Utilitaires :

1 Fourgon Taunus	1964
1 Estafette Renault	1964

Vente exclusive :

Martigny, Carron Maurice, tél. (027) 2 32 45

Sion : R. Valmaggia, tél. 2 40 30 - J. L. Bonvin, tél. 8 11 42.

Garage Valaisan

Kaspar Frères

SION Tel. (027) 2 12 71 / 72

P 377 S

MONTFORT

MARTIGNY

Le spécialiste des **travaux en couleurs**

Prospectus illustrés
Etiquettes à vin
Tous genres d'imprimés

Nous cherchons, pour notre fabrique moderne de Villeneuve,

bouchers-désosseurs

Travail varié et intéressant. Ambiance agréable. Bon salaire. Cantine. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux d'entreprise.

Faire offres à ED. SUTER S. A., fabrique de charcuterie, 1844 Villeneuve. Tél. (021) 60 16 22.

P 1398 L

5 tapis

Superbes milieux moquette, 260x350 cm., fond rouge ou beige, dessins Chiraz. **Fr. 190,-** pièce. (Port compris).

G. KURTH, 1038 Bercher Tél. (021) 81 82 19.

P 1673 L

Offres sous chiffres

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention : «offres écrites» ou s'adresser par écrit, etc...

Attention !

Salami nostrano haché gros, le kg. 12,20
Salami Milano Ia, le kg. 10,20
Salami « Azione » le kg. 8,80
Salametti extra haché gros, le kg. 9,50
Salametti tipo Milano, le kg. 7,80
Salametti « Azione », le kg. 6,90
Saucisses de porc à cuire, le kg. 5,60
Mortadella tipo Bologna, kg. 6,90
Mortadella « Vismara », le kg. 8,—
Lard maigre séché à l'air, le kg. 7,50
Viande de vache p. bouillir, kg. 4,10
Viande de mouton p. ragout, kg. 4,90
Viande de mouton épaule, kg. 6,30
Salametti ménagères, le kg. 6,30
Port payé de Fr. 50,—

Boucherie-Charcuterie P. Fiori 6600 Locarno, tél. (093) 7 15 72.

P 2077 O

CINEMAS

★ Martigny - Etoile ★

Festival d'été.

Lundi et mardi, à 20 h. et 22 h. (16 ans révolus) - Mardi : matinée à 14 h. 30 - 1ère vision du film de René Clair :

LES FÊTES GALANTES

avec J. P. Cassel et Marie Dubois.
Martedi alle ore 17 - Sophia Loren e M. Mastroianni in :

PECCATO CHE SIA UNA CANAGLIA

In italiano - (16 anni comp.)

★ Martigny - Corso ★

Lundi 14 et mardi 15 - (18 a. révolus) - Mardi : matinée à 14 heures 30 - Un vrai, un implacable « policier » :

SOLO POUR UNE BLONDE

avec Mickey Spillane et Shirley Eaton.

Mardi, à 17 h. - (16 ans révolus). Le « hold-up » le plus fantastique :

OBJECTIF 500 MILLIONS

★ Fully - Michel ★

Lundi 14 et mardi 15 - (16 a. révolus) - Un palpitant film d'action :

SANDOKAN, LE TIGRE DE BORNEO

avec Stève Reeves et Geneviève Grad.

votre imprimeur

Lisez attentivement les annonces

Téléphone 22119

Toujours à votre disposition

Motor-Columbus S. A.
et Electricité d'Emosson S. A.

cherchent à louer

BUREAUX

au centre de Martigny, surface environ 200 à 300 m2, divisée en 8 à 10 bureaux. Durée de location 5 ans environ à partir du 1er janvier 1968.

Les offres détaillées sont à adresser à MOTOR-COLLOMBUS S.A., 5401 Baden.

P 281 ZB

28

LES SEIGNEURS DE LA CÔTE

par

BARBARA CARTLAND

Feuilleton du «Confédéré»

— J'espère que Votre Seigneurie nous permettra de repartir demain, dit-elle. Il y a beaucoup à faire à Ruckley et tout sera négligé si je n'y suis pas.

Lord Chard leva les sourcils, mais avant qu'il ait eu le temps de répondre, la duchesse s'interposa :

— Voyons, c'est impossible, vous ne nous quitterez pas si vite ! Le voyage n'en vaudrait vraiment pas la peine. De plus, je suis sûre que mon mari voudra vous montrer tout ce qui est intéressant à Clantonbury et cela ne peut se faire en si peu de temps.

— C'est très aimable à vous, madame, dit Léona froidement, mais je suis certaine que mon frère sera de mon avis : nous ne pouvons nous absenter davantage.

Impulsivement, la duchesse tendit la main et la posa sur celle de Léona.

— Je crois que vous êtes fâchée contre moi parce que je vous ai reçue un peu fraîchement, dit-elle. Si c'est cela, il faut me pardonner. Ce n'est pas à vous que j'en voulais, mais à Julien qui ne s'est pas donné la peine de m'envoyer un messager pour me prévenir et me permettre de préparer votre visite.

— C'était, en effet, un manque de réflexion, répondit la jeune fille, et à votre place, madame, j'aurais été aussi mécontente que vous. En fait, j'ai fait de vifs reproches à mon frère quand il est venu, il y a deux jours, m'annoncer que lord Chard se trouvait à une demi-heure de route de Ruckley.

— Ces hommes ! Ces hommes ! s'écria la duchesse.

— Cependant, reprit Léona, ceci n'excuse nullement notre sans-gêne à mon frère et à moi. Nous aurions dû refuser l'invitation de lord Chard et attendre de recevoir un mot de vous. Je suis tristement ignorante de l'étiquette en usage dans la haute société, mais j'en avais tout de même une petite idée et je n'aurais jamais dû céder aux instances de lord Chard.

— Je vous en prie, miss Ruckley, ne soyez pas si cruelle pour mon pauvre Julien, dit vivement la duchesse.

A cet instant, la porte s'ouvrit et le majordome annonça Hugues.

Si la duchesse avait comprit que Léona ne ressemblait en rien à ce qu'elle imaginait, elle comprit mieux encore, en voyant son frère, que malgré le sans-façon de leur visite, ces jeunes gens étaient l'un et l'autre fort distingués. Léona se sentit très fière d'Hugues qui traversait le salon, montrant une assurance de bon aloi, et s'inclinait devant la duchesse avec une grâce digne de lord Chard en lui affirmant, non sans lui jeter un regard de sincère admiration, qu'il était son plus humble serviteur.

— Je le suis, ajouta-t-il en se redressant, depuis l'instant où je vous ai aperçue, il y a un mois, à une soirée : vous étiez si belle et si éblouissante de diamants que vous faisiez pâlir les lumières des lustres.

— Sir Hugues, vous êtes un vil flatteur, protesta la jeune femme sans aucune sévérité. Je suis ravie de vous accueillir à Clantonbury, vous et votre sœur. Julien me dit que vous vivez assez près d'ici ? En tant que voisins, nous aurions dû déjà nous rencontre, mais vous n'étiez pas chez vous, je crois ?

— Non, il est resté longtemps en France avec moi, dit lord Chard, c'était l'un de mes meilleurs officiers. D'ailleurs, Henriette, je t'ai certainement raconté ses hauts faits dans mes lettres.

— Si tu l'avais fait, je m'en souviendrai risposta la duchesse. Tes lettres, mon pauvre ami, étaient abominablement ennuyeuses, pleines d'explications tactiques, de récits de batailles et de récrimination contre les Français que j'ai toujours considérés, pour ma part, comme des gens particulièrement cultivés et appréciant la bonne cuisine.

Lord Chard rit. Et la duchesse, s'adressant à Léona :

— Venez, miss Ruckley, je vais vous conduire à votre chambre, dit-elle, nous allons pouvoir bavarder tranquillement, loin des oreilles de ces messieurs. Laissons-les évoquer leurs souvenirs du «bon vieux temps» : je suis sûre que nous entendrons de passionnants récits au cours de la soirée, mais, pour le moment, nous avons des choses plus importantes à faire.

— Il est cruel à Votre Grâce de nous priver de sa compagnie, dit Hugues.

La duchesse rit.

— Si vous êtes sages, vous nous verrez au souper, déclara-t-elle. Quand mon mari arrivera, commencez immédiatement à parler cheval, car je ne tolérerai pas de discours sur ce sujet pendant que nous mangerons. A ce moment-là miss Ruckley et moi comptons bien que vous vous occuperez uniquement de nous.

Elle entraîna Léona et l'invita à entrer dans une pièce si vaste qu'il était difficile de croire que c'était là une simple chambre à coucher, destinée à une jeune fille en visite.

Elle aperçut ses humbles objets de toilette déballés et disposés sur la coiffeuse de marbre et de bois doré. Sa petite robe de batiste s'étalait pathétiquement sur un grand fauteuil de velours et ses pantouffles semblaient misérables au pied d'un lit à colonnes surmonté d'un fronton qui allait presque jusqu'au plafond peint.

— Oh ! j'oubliais, dit la duchesse qui regardait autour d'elle, considérant un instant la pauvre robe, Julien m'a dit que vous n'aviez pas eu le temps d'apporter grand-chose. Si vous voulez bien me le permettre, je serais trop heureuse de vous prêter quelques robes.

— Je remercie Votre Grâce de cette généreuse intention, dit Léona très bas, mais je me contenterai de mes propres affaires, si modestes qu'elles soient.

La duchesse la dévisagea intensément.

— Pour quelle raison croyez-vous devoir refuser que je vous rende un service ? demanda-t-elle de manière imprévue.

Soudain, elle mit une main devant sa bouche.

— Je sais ! s'écria-t-elle, je comprends tout. La fenêtre du petit salon était ouverte et Julien et moi nous nous trouvons dans la roseraie : vous avez entendu ce que j'ai dit.

Léona n'eut pas à répondre. Rien qu'à voir la soudaine rougeur de ses joues et ses yeux troublés, la duchesse comprit qu'elle avait découvert la vérité.

— Oh ! je suis désolée, dit-elle. Je parle toujours avant d'avoir même eu le temps de penser, sans bien savoir ce que je dis, et je tombe, par ma faute, dans des situations épouvantables. Je vous en prie, ma chérie, pardonnez-moi.

Léona se tourna vers le feu, la tête baissée. Les flammes dansantes jetèrent des lueurs brillantes sur ses cheveux.

— Votre Grâce n'a pas à s'excuser, dit-elle très bas. J'ai agi inconsidérément en venant ici sans y être invitée.

— Comment ai-je pu être aussi étourdie, aussi méchante ? reprit la duchesse. Je vous ai blessée et je n'aurais voulu le faire pour rien au monde. Dès que je vous ai vue, j'ai compris à quel point je m'étais trompée sur votre compte.

Elle songea un instant.

(A suivre)

LE MOIS DE LA DÉTENTE !

Lire également dans ce numéro :

- Les 50 ans du M.-S.
- Savons-nous recevoir nos hôtes ?
- Vous m'en direz tant

En règle générale, le mois d'août est le mois de la détente, le mois où des centaines de milliers de personnes pour ne pas dire des millions arrêtent de travailler et vont tenter, dans une région étrangère à la leur, de se reposer en effectuant des prouesses qui, en temps normal, les fatigueraient sérieusement. Ceux qui ne peuvent partir, pour une raison ou une autre, n'ont guère de goût au travail. Ils rêvent de vacances passées ou à venir. Il n'y a que les militaires pour ne jamais se reposer au mois d'août. Ne pourraient-ils donc pas faire comme les autres, se détendre !

VAUVENARGUES :

Il ne faut point juger les hommes par ce qu'ils ignorent, mais par ce qu'ils savent et par la manière dont ils le savent.

Sait-on recevoir nos hôtes ?

Monsieur le député Pierre Moren, président de la Société valaisanne des cafetiers, restaurateurs et hôteliers a bien voulu me faire parvenir une copie de la lettre ouverte qu'il m'a adressée, dans les colonnes d'un confrère, samedi dernier.

Dans le Confédéré du 11 août, Monsieur Anchisi consacre un article au tourisme et se demande si les Valaisans et plus spécialement les milieux touristiques savent encore recevoir leurs hôtes. Il cite quelques exemples qui ont plutôt trait au travail du personnel qu'à la qualité de la réception de la part des tenanciers d'établissements publics. Mais de là à dire que l'ensemble de la corporation (milieux touristiques) n'a qu'une idée en tête « empocher le maximum de profit en fournissant le minimum de prestations », c'est un pas que Monsieur Anchisi franchit avec beaucoup de désinvolture.

Nous sommes les premiers à reconnaître, pour avoir reçu de nombreuses doléances, que tout n'est pas parfait dans notre canton à ce point de vue là. Les associations professionnelles font en ce moment de gros efforts pour essayer d'inculquer aux futurs tenanciers d'établissements ainsi qu'aux futurs employés les rudiments d'un service bien fait. Le tâche est difficile et surtout de longue haleine.

Nous ne cherchons pas d'excuses, mais sommes placés pour savoir devant quelles difficultés de personnel se trouvent les professions de l'hôtellerie et de la restauration. Bien souvent les patrons sont obligés d'engager le personnel disponible à défaut de personnel qualifié. Je crois qu'il en est de même dans beaucoup d'autres professions. Certains jounraux doivent aussi se contenter de correspondants d'occasion à défaut de vrais journalistes. Nous pourrions aussi citer à Monsieur Anchisi certaines remarques pas très flatteuses de nos clients au sujet de la tenue non pas de nos établissements, mais de certains journaux.

Il est toujours facile de critiquer et de faire paraître dans la presse certains faits qui ne sont pas à la gloire d'une profession. Il est par contre beaucoup plus difficile de trouver les moyens réels de remédier à ces carences.

Nous sommes volontiers à disposition de Monsieur Anchisi, non pas pour étaler au grand public les faiblesses d'une organisation, mais pour essayer de faire en sorte que tout se passe mieux la saison prochaine, ceci pour le plus grand bien du tourisme valaisan.

Pierre Moren.

Dans sa lettre, M. Moren a la franchise de reconnaître que quelque chose ne va pas dans la profession et qu'il y a lieu de lutter avec le maximum d'efficacité contre la désinvolture dont fait preuve une partie du personnel. M. Moren ne cherche pas d'excuse. Du reste il n'y en a pas !

En revanche, il me fait remarquer que dans les cafés on entend parfois, pour ne pas dire souvent, des remarques peu flatteuses de la part des clients, sur la tenue de certains journaux.

M. Moren déplace volontairement ou non le sujet.

Un Américain, un Français, un Belge, un Italien ou un Allemand, venant chez nous en vacances, n'ira en tout cas pas lire la presse locale. Donc, si ces journaux sont mal tenus, ils ne risquent en tout cas pas de porter préjudice à notre réputation touristique au contraire des établissements publics.

M. Moren m'écrit, avec raison, qu'il est beaucoup plus facile de critiquer que de trouver un remède au mal que je dénonce. Ce n'est pas un remède qu'il faut trouver, mais plusieurs. Pour ma part, j'en propose un et croyez-moi je le trouve de toute première importance. La politesse !

Je suis d'accord d'effectuer une tournée de restaurant avec M. Moren. Il pourra constater qu'il y en a en tout cas, et je suis modeste, la moitié où le personnel venant à la table dit à peine ou pas du tout bonjour, demande au client ce qu'il désire en levant simplement le menton quand il n'attend pas simplement sans rien dire.

Je suis persuadé qu'aucun visiteur de notre canton ne gardera rancune si, ayant été servi d'une manière quelconque, il a constaté que le personnel était poli, agréable, prévenant. Le client oubliera les fautes de service pour ne penser qu'au minois qui lui a souri, qui lui a aidé à enlever ou remettre son manteau. Vous-même, M. Moren, comme moi du reste, vous vous souvenez longtemps du visage agréable d'une serveuse, polie, souriante, même si son service laissait quelque peu à désirer.

Comment obtenir cette politesse du personnel ?

C'est simple, en étant soi-même poli, avenant et souriant avec des clients.

Du reste, dans chaque établissement où le patron possède ces qualités, où le patron dirige son personnel, ce même personnel ne tarde pas à devenir poli, agréable, souriant. Maintenant si le patron lui-même...

Ou apprendre la politesse ? A la maison d'abord, à l'école ensuite. Comment ? Je n'en sais rien je ne suis pas éducateur. Encore que pour les gamins incapable de dire bonjour, merci, s'il-vous-plait, au revoir, j'estime qu'une paire de claques à chaque oubli ne tarderait pas à mettre dans le crâne ce qu'on doit dire.

Pour aujourd'hui, je ne citerai pas d'autres cas, si ce n'est la lettre que j'ai reçu d'un lecteur étranger au canton. Cette lettre si elle n'a rien à voir avec mon premier article, éclaire néanmoins, sous un angle différent, certaine carence régnant dans certains établissements publics.

P. Anchisi

Monsieur le Rédacteur en Chef
Le Confédéré
1920 Martigny-Ville

Par les moyens d'expression qui sont en fait à la portée de chacun, le Valais se plaint amèrement de la mévente de ses fruits et légumes. Les arguments présentés sont parfois très justes, très pensés, mais laissent parfois songeurs chacun de nous qui connaît vos soucis et vos préoccupations. En effet, et c'est là justement où un certain malaise perce la vérité toute pure. Comment imaginer qu'en pleine période de production que vos hôtels et pensions s'obstinent à donner, pas chaque jour, mais souvent des bananes et oranges... Cela, à vrai dire, laisse rêveur. Il me semble donc que si tout d'abord toute votre industrie hôtelière se mettait à suivre un véritable mot d'ordre qui serait celui d'une vraie compréhension vis-à-vis des producteurs de plaine et de montagne, autrement dit qui assurerait en même temps un écoulement appréciable des fruits et légumes, ce malaise permanent se dissiperait quelque peu. Quand l'on constate que certains hôtels vont jusqu'à offrir des ananas de Californie à leurs clients et ceci en plein été, où justement vos vergers sont une véritable vision de paradis.

Monsieur le Rédacteur en Chef, je serai très heureux que ces lignes aient l'honneur de votre estimé journal. Mais je serai encore plus heureux d'en connaître les réactions qui pouraient en découler.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en Chef, l'expression de mes salutations distinguées.

La semaine en Suisse

Lundi 7 août

● *CONFEDERATION — Le conseiller fédéral Spuehler a annoncé que la Suisse faisait don de son pavillon de l'Expo de Montréal à la métropole canadienne.*

● *NEUCHATEL — Dans un virage de la route de Fenin, un jeune Bernois percute un arbre et se saigne à mort avant l'arrivée des secours. C'est la 36e victime à cet endroit en 7 mois.*

Mardi 8 août

● *VALAIS — Une cordée est fauchée par une avalanche de pierres au Cervin. Un mort et un blessé. — Près d'Evolène, un excursionniste fait une chute et se tue.*

● *VAUD — A la prison d'Aubonne, deux détenus attaquent sauvagement le geôlier et sa femme puis s'évadent.*

Mercredi 9 août

● *TESSIN — Un rapt parfaitement simulé, à Locarno, met la police tessinoise sur les dents. Il ne s'agissait que d'une plaisanterie de vacanciers italiens.*

● *VALAIS — Une automobiliste, qui traversait la chaussée à la hauteur de la Pissevache pour regagner sa voiture, se fait happer par une voiture et est tuée sur le coup.*

Jeudi 10 août

● *ZURICH — Le « Stern », illustré allemand, interdit. Ses « mémoires » de la fille de Staline seraient en fait une version soviétisée.*

● *ZURICH — Un conducteur assiste, impuissant, dans son rétroviseur, à l'accident dont est victime son épouse qui, dans une autre voiture, emboutit un autocar.*

Vendredi 11 août

● *VALAIS — Une demoiselle de Genève, âgée de 68 ans, atteinte par une avalanche de pierres, est tuée sur le coup, dans la région du Grand Paradis, au-dessus de Champéry.*

● *TESSIN — Un jeune Français de 21 ans, pris de malaise alors qu'il se baignait, coule à pic sous les yeux de son épouse. Il n'était marié que depuis 5 jours.*

Samedi 12 août

● *FRIBOURG — Un agriculteur du Pâquier, est tué par un sapin qui s'abat sur lui, alors qu'il venait de l'abattre.*

● *GENÈVE — Un Espagnol se fait agresser par deux noctambules qui l'avaient invité à prendre un verre, et se fait délester son portemonnaie.*

Dimanche 13 août

● *SOLEURE - Une brouille de plusieurs années entre deux voisins finit par un drame. L'un d'eux abat son antagoniste d'un coup de fusil.*

● *GENÈVE — Trois dangereux malfaiteurs scient des portes de cellules et s'évadent de la prison Saint Antoine, à Genève.*

COUP D'ŒIL

sur la vie politique, économique et sociale

RESULTAT SATISFAISANT

L'un des résultats satisfaisants du Kennedy-round, dont on connaît maintenant les résultats détaillés, est de réduire les tarifs douaniers de 35% en moyenne (la réduction varie naturellement selon les positions). Pour la Suisse, pays voué à l'exportation, c'est très satisfaisant. Ce l'est d'autant plus que les réductions tarifaires consenties par le Marché commun dépassent quelque cette moyenne. Elles sont en effet de 40% en moyenne pondérée. Or, le Marché commun reste notre débouché le plus important, puisqu'il absorbe les deux cinquièmes de nos exportations. Ce résultat a des conséquences particulièremnte favorables en ce qui concerne nos relations commerciales avec l'Allemagne fédérale, pays qui est notre principal client.

INDEXATION PARTIELLE

On se pose souvent la question de savoir comment il serait possible d'indexer les prestations de l'assurance sur la vie pour compenser la dévalorisation de la monnaie. En fait, une telle compensation est partiellement réalisée. En premier lieu, les primes étant fixées une fois pour toutes à la signature du contrat, et celui-ci étant de longue durée, l'assuré paie des primes qui suivent la perte de valeur du franc. D'autre part, les compagnies réalisent des bénéfices, soit en plaçant le montant des primse en valeur porteuses d'intérêt, soit du fait de la diminution progressive du taux de mortalité. La plus grande partie de ces bénéfices profitent aux assurés sous forme de participations au bénéfice qui soit entraînent une diminution progressive des primes, la valeur du capital assuré restant égale, soit prennent la forme d'une augmentation des prestations à l'échéance du contrat. Cela permet de réaliser une compensation partielle de la dévalorisation de la monnaie.

L'AIDE SUISSE AU DEVELOPPEMENT

Les quatre cinquièmes des prestations fournies par la Suisse à l'aide technique aux pays sous-développés le sont par l'économie privée, soit sous forme d'investissements directs, soit sous forme d'autres placements, soit encore sous forme de crédits à l'exportation. Les investissements de l'économie privée dans les pays sous-développés s'élèvent actuellement à environ trois milliards de francs. Ils s'accroissent de deux à trois cents millions par an. Cette exportation de capitaux met la Suisse au premier rang des pays industriels dans le domaine de l'assistance technique, par tête d'habitant. En chiffres absolus, la Suisse vient au cinquième rang, ce qui est fort honorable, compte tenu de la petitesse de notre pays.

RECETTES FISCALES EN HAUSSE

Avec un total de 2747 millions de francs, les recettes fiscales de la Confédération pendant le premier semestre accusent une augmentation de 156 millions, par rapport à la période correspondante de 1966. L'impôt de défense nationale a subi le plus fort accroissement. L'impôt sur le chiffre d'affaires et le produit des droits d'entrée sont également en augmentation. Les droits de timbre enregistrent par contre une diminution d'une soixantaine de millions, consécutive à la suppression de l'impôt sur les coupons, entrée en vigueur à la fin de l'an dernier. Mais, comme cette mesure a été accompagnée d'une majoration de 3% de l'impôt anticipé, ce dernier enregistre une plus-value qui compense largement la diminution de rendement des droits de timbre. La Confédération n'a ainsi rien perdu de l'opération.

A.

M. Abban Eban au Conseil de l'Europe

En réponse aux nombreuses questions qui lui ont été posées au sujet des articles de presse annonçant la venue de M. Abba Eban à la session que tiendra à Strasbourg en septembre prochain l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, sir Geoffrey de Freitas, député britannique et président de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, a fait la déclaration suivante :

« Il est d'usage que le Bureau de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe invite des porte-parole, non seulement de ses pays membres, mais aussi de toutes les autres parties du monde, à s'exprimer devant l'Assemblée lors des sessions qu'elle tient à Strasbourg.

En vertu de cet usage, l'Assemblée au cours des dernières années a pu entendre différents Premiers Ministres et Ministres des Affaires étrangères des pays membres, aussi bien que le secrétaire général des Nations Unies, le Ministre des Affaires étrangères du Chili, le Ministre tunisien au Plan, un ministre canadien ainsi que des sénateurs et des membres du Congrès des Etats-Unis.

Le 10 mars 1967, le Bureau de l'Assemblée décida à l'unanimité d'inviter à s'adresser à l'Assemblée lors de la session de septembre, entre autres hommes d'Etat et personnalités officielles, le ministre israélien des Affaires étrangères. Ces invitations ont été envoyées le jour même.

Le 23 juin 1967, à l'occasion d'une réunion du Bureau de l'Assemblée, j'ai été prié de voir si la participation de M. Eban à la session de septembre de l'Assemblée des Nations Unies l'empêcherait de venir à Strasbourg, et, en ce cas, s'il pourrait venir à la session de janvier 1968. En conséquence, j'ai demandé à M. Eban s'il viendrait à notre session de septembre et il m'a informé qu'il y viendrait. Il prendra la parole à l'occasion du débat sur les problèmes de développement, ainsi que le secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le secrétaire général de l'Organisation des Etats américains et les membres de notre Assemblée.

L'exposé de M. Eban viendra d'autant plus à propos qu'il s'ajoutera à l'exposé sur le développement fait par le ministre tunisien à préciser que jamais aucun gouvernement n'a tenté d'influencer la décision du Bureau.

Mise en service le 4 novembre du Transasiatique Express SAS

Nous apprenons aujourd'hui que le Transasiatique Express de Scandinavian Airlines, qui reliera la Scandinavie au sud-est asiatique en 12 h. 10 mn entrera en service le 4 novembre 1967.

Réduisant d'un tiers le temps de vol entre Copenhague et Bangkok, ce nouveau service sera assuré à l'aide de Douglas DC-8-62, le plus long courrier actuellement utilisé dans le monde, que SAS a été la première à commander et à utiliser.

L'unique escale de cette route en « droite ligne » vers l'Extrême-Orient sera Tashkent, ancienne capitale de l'Uzbekistan, qui garde les traces de Genghis Khan et Tamerlan. La ligne continuera, au delà de Bangkok, sur Singapour, et plus tard — une fois obtenue l'approbation gouvernementale — jusqu'à Djakarta.

Le Transasiatique Express transportera les passagers SAS assez près de l'Himalaya pour qu'ils puissent voir les neiges du Mont Everest, passera par le col de Khyber, au-dessus de la mer Aral, en vue de la mer Caspienne et survolera la Volga.

Le temps du voyage est-ouest se trouvera écourté approximativement dans les mêmes portions que celui de la liaison entre la capitale danoise et le sud de la Californie lorsque SAS ouvrit sa route polaire Copenhague - Los Angelès en 1954. A cette date, les maires des deux villes se proclamaient « voisins ». A l'âge du jet, Bangkok et Copenhague sont, de la même façon, en passe de devenir villes voisines.

La deuxième date importante dans l'action de pionnier menée par SAS fut l'ouverture de la route du Pôle Nord à destination du Japon il y a un peu plus de 10 ans. Le Transasiatique Express marque une troisième étape. Comme les deux précédentes c'est un nouvel élan donné au commerce et au tourisme entre les pays intéressés.

Par ce nouvel itinéraire, la distance séparant Copenhague de Bangkok se trouve ramenée à 8600 km, soit un gain de quelque 2175 km par rapport au parcours actuel. Le rôle du Transasiatique Express ne se limitera pourtant pas à rapprocher la Scandinavie du sud-est asiatique. La distance entre New-York et Bangkok sera plus courte via Copenhague et Tashkent que via le Pacifique.

Le Transasiatique Express est le second résultat de l'accord aérien récemment intervenu entre les gouvernements scandinaves et l'URSS, le premier étant la ligne reliant Copenhague à Leningrad. Cette ligne fût ouverte au printemps dernier.

Lorsqu'un couloir aérien international existera au-dessus du nord de la Sibérie, SAS prévoit l'établissement d'un 4e service à destination de l'Extrême-Orient, par le passage nord-est.

Tribune libre — La guerre ne paie pas

Des amis, retour d'Egypte, nous déclarent que le tourisme égyptien est complètement mort depuis les incidents israélo-arabes que tout le monde connaît. En effet, les palaces du Caire, par exemple, sont complètement déserts et ferment leurs portes à un rythme désolant.

Le plus grand hôtel Le Shepheard sis sur les bords du Nil, actuellement fermé, comprenait plus de dix étages et 300 chambres. Les visites aux pyramides sont tout à fait nulles et les braves chameliers sont dans l'obligation de supprimer leurs chameaux faute de touristes. Même le fameux musée égyptien du Caire qui contient des trésors incommensurables d'archéologie et d'histoire est fermé aux rares visiteurs français et soviétiques qui voudraient s'y aventurer. En effet, en prévision de la guerre, des sacs de sable entourent le bâtiment comme c'est le cas également des banques, des bâtiments publics, etc.

La ville donne une image de désolation triste et misérable. Les cinémas donnent des films d'origine soviétique voire français à l'exclusion de films d'origine britannique et américaine.

Une centaine de touristes français ont débarqué en juillet dernier mais cette première vague ne fut suivie d'aucune autre.

C'est dire qu'en entrant dans les sentiers sanglants de la guerre, Nasser a joué la mauvaise carte et a, de ce fait, tari les recettes importantes provenant du tourisme international qui procuraient à l'Egypte — et Dieu sait si elle en avait besoin — des revenus estimés à plus de 20 milions de livres. Si l'on ajoute les recettes perçues pour le transport dans le canal de Suez, on constatera que la guerre non seulement ne paie pas mais qu'elle a privé cet immense pays de devises fortes qui pouvaient lui assurer un commencement de prospérité. Ceci indépendamment des pertes de vies humaines dans la jeunesse soldatesque dont on semble, au surplus, se soucier comme un poisson d'une pomme... et des sommes incommensurables trouvées pour les engins de guerre qui sont devenus de la ferraille...

Souhaitons à ce pays de retrouver enfin les chemins de la paix, du tourisme et de la joie et d'abandonner les routes de l'impérialisme et du militarisme agressif, source de misère et de deuils.

Sphinx